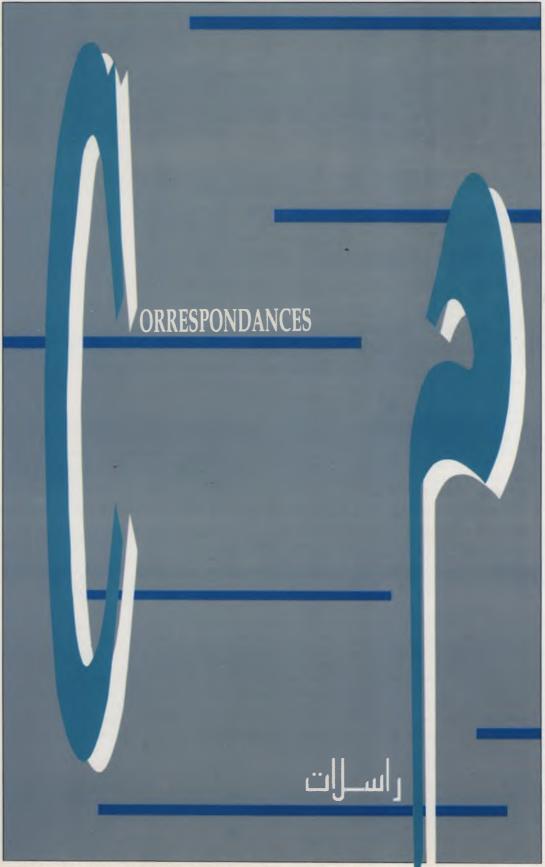


معمد البحوث المغاربية المعاصرة INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN

BULLETIN DE L'IRMC



JANVIER 1994-NOUVELLE SERIE

No 14

CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication Michel CAMAU

Rédacteur en chef Robert SANTO-MARTINO

Secrétaire de rédaction Nicolas PUIG

Rédaction
Jean-Pierre CASSARINO
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marle PLANEL
François SIINO

Mise en page Besma OURAÏED

Correspondances est publié par l'institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

> IRMC TUNIS 20, rue Mohamed Ali Tahar MutueilevIIIe - 1002 TUNIS Téléphone : (1) 79 67 22 Fax : (1) 79 73 76 Télex : 18080

IRMC RABAT Ambassade de France Service Culturel, Scientifique et de Coopération 1, rue d'Annaba - RABAT Téléphone : (7) 76 96 40 (7) 76 96 41 Fax : (7) 76 14 75

> Cette publication ne peut être vendue Abonnement gratuit sur demande 2500 ex. Imprimeries Réunies

La rubrique POSITIONS DE RECHERCHE, s'attache à présenter les diverses formes d'actualisation des objets usuels ou singuliers de la recherche.

Ouverte par une mise en discussion-réflexion d'une publication récente (n° 11, Kmar KCHIR-BENDANA), elle a poursuivi par la mise en perspective d'une thématique et la restitution d'une démarche personnelle attentive aux articulations successives d'un terrain empirique et des questionnements théoriques se portant vers lui (n° 12-13, Brahim SALHI).

Pour ce nouveau numéro, la rubrique propose la première traduction éditoriale d'un travail achevé mais encore inédit : Noureddine DOUGUI, avec la subtile distance qui sépare un auteur de sa recherche lorsque celle-ci est momentanément close, académiquement validée, revient sur les enjeux initiaux et les temps forts de sa thèse de Doctorat d'Etat présentée à la Faculté des Sciences Humaines de Tunis le 29 juin 1991, devant un jury composé par les professeurs :Taoufik BACHROUCH, Khalifa CHATER, Mohamed-Hédi CHERIF (Directeur de recherche), Ali Mahjoubi, Jacques THOBIE.

MONOGRAPHIE D'UNE GRANDE ENTREPRISE COLONIALE

LA COMPAGNIE DES PHOSPHATES ET DU CHEMIN DE FER DE GAFSA 1897-1930 (605 p.)

Noureddine DOUGUI est Maître de conférence à la Faculté des Lettres de la Manouba ; ses enseignements comme ses recherches réservent une large place à l'histoire économique et sociale. Au point de départ de nos recherches sur l'histoire de la Compagnie des phosphates et du chemin de Fer de Gafsa se trouve une interrogation sur le processus de restructuration et de satellisation de l'économie agro-pastorale d'une région enclavée sous l'impact de "la colonisation minière". Cette problématique, qui semble dépasser le cadre strictement localisé d'une monographie d'entreprise, trouve sa justification dans le poids économique d'une société dont l'histoire se confond avec celle de l'ensemble du sud tunisien, voire même d'une partie de l'histoire de la Régence.

Promue au rang de première société phosphatlère du monde, la Compagnie de Gafsa a joué un rôle pionnier dans le développement des formules d'un certain capitalisme colonial. Aussi, l'objectif de cette thèse a-t-il été d'intégrer la chronique de l'entreprise, l'analyse des orientations majeures de sa stratègie, sa position dans la structure et le tissu économique de la Régence à un cadre plus vaste : celui de la croissance économique coloniale.

Le plan de l'étude a été construit en fonction de l'évolution chronologique de l'entreprise et de la logique de ses activités. Ce plan combiné traduit un double souci : d'un côté, faire la part à la fois de l'étude chronologique et du bilan économique et social de la société, et d'un autre côté, la préoccupation de mesurer les traits généraux fondamentaux qui constituent des permanences de longue durée. Chronologiquement, on peut distinguer, en faisant abstraction de l'intermède de la guerre de 1914-18, trois grandes phases dans l'histoire de la Société de Gafsa. Une courte période de structuration et de tâtonnement qui va de 1897 à 1901, suivie d'une phase d'expansion continue qui se prolonge jusqu'en 1913, et enfin un après-guerre marqué par des tribulations économiques et des mouvements sociaux qui ne s'achèvent qu'en 1930. Tout en respectant cette chronologie spécifique, le plan s'est articulé autour de cinq grandes parties qui tendent à présenter et à expliquer les origines et le rythme de développement industriel et financier de l'entreprise et son impact sur la société environnante.

Par rapport aux orientations de la recherche historique, ce travail a l'ambition de se situer dans la filiation de l'école des *Annales*. A ce courant de pensée, nous avons emprunté de nombreux thèmes, concepts et méthodes d'analyse : étude du milieu patronal et du monde du travail dans leur structure et leur comportement. Mais si l'auteur de ces lignes a pris le parti d'utiliser des concepts d'emprunt, il n'est pas allé jusqu'à soumettre son enquête sur la Compagnie de Gafsa à un modèle théorique prédéfini.

Cette thèse vise à être une oeuvre d'histoire quantitative, mais son orientation générale est fondamentalement pragmatique, en ce sens qu'elle rejette les présupposés idéologiques tout en s'éloignant par sa conception et ses objectifs des tendances économétriques qui sont en vogue chez les ténors de la nouvelle histoire économique américaine.

En limitant ce travail au cadre étroit d'une entreprise capitaliste, notre dessein est d'apporter une contribution à la réflexion sur le processus d'accumulation capitaliste dans un pays dominé. L'angle d'approche adopté est celui de l'analyse micro-économique d'une compagnie privée et son articulation avec d'autres formations économiques.

Cette étude a donc consisté, d'une part, à reconstituer l'histoire d'une grande entreprise coloniale depuis ses origines jusqu'à 1930, et d'autre part à expliquer de façon systématique, dans quelle mesure l'intrusion de la colonisation minière dans une région enclavée a contribué à la mise en place d'un système de production original pour lequel nous avons proposé le néologisme d'économie de prélèvement.

Les résultats de cette enquête ont permis de nuancer ou de récuser certaines thèses classiques et de confirmer un certain nombre de traits connus.

Le premier point à souligner est que la Régence de Tunis n'est pas la terre promise des exportateurs de capitaux. Comme ailleurs dans les zones dominées, nous sommes ici devant une entreprise dont le but essentiel est de réaliser et de transférer une fraction aussi élevée que possible de profit; l'engagement financier n'ayant été pris que parce que les affaires coloniales présentaient l'avantage d'exiger des investissements comparativement moins élevés qu'en Métropole et d'offrir des occasions de gains plus considérables. De là, la faiblesse de l'apport technique et l'adoption d'un système d'exploitation rudimentaire. Conclusion : l'un des mécanismes d'asservissement économique de la Tunisie a consisté à lui extraire le maximum de "plus-value" et lui mesurer parcimonieusement les capi-

Aussi les moyens extra-économiques ont-ils été essentiels pour faciliter l'implantation des intérêts miniers. L'Etat a de toute évidence joué un rôle fondamental dans ce processus en assurant l'articulation entre la Régence et les centres de commandement externes.

taux dont elle a besoin.

S'agissant de la concession minière de Gafsa, l'Administration a mobilisé tous les moyens dont elle dispose pour favoriser l'installation des intérêts du groupe d'affaires Mirabaud de Nervo.

Au premier rang de ces moyens, figure l'instrument militaire. L'armée a été, en effet, chargée de prospecter les terrains à phosphate pour asseoir, aux dépens des communautés tribales du sud, les "droits de l'Etat" sur les terrains phosphatiers qui ne lui appartiennent pas à l'origine.

Les moyens juridiques n'ont pas été en reste. La promulgation en 1893 d'une législation spéciale classant les gisements de phosphate comme carrière dont l'appartenance revient au propriétaire du sol s'inscrit dans cette perspective. Cette mesure vise, au-delà des simples garanties juridiques d'usage, à appâter les bailleurs de fonds étrangers.

Cette législation a été complétée par le décret du 15 janvier 1896 qui affirme les droits du Domaine, autrement dit de l'Etat sur toutes les terres mortes; c'est-à-dire en fait, non possédées privativement et vivifiées (montagnes incultes mais aussi terrains à phosphate).

Enfin, l'Etat a accepté d'ajuster l'outil fiscal aux exigences de la nouvelle économie minière. Les concessions minières ont été généreusement attribuées (pour ne pas dire bradées). L'administration a en effet pris en charge la mise en place des infrastructures d'exportation minière, mais elle n'a exigé en retour que des redevances fiscales insignifiantes.

La Compagnie des phosphates de Gafsa est située au coeur des forces économiques qui ont façonné la politique économique du Protectorat. Première entreprise phosphatière du monde, concessionnaire du plus riche gisement minier de Tunisie, propriétaire d'un chemin de fer de pénétration et d'évacuation, maîtresse du plus grand foyer ouvrier de Tunisie, la Compagnie de Gafsa dispose d'une capacité d'influence sans égale qui lui permet d'agir comme le fondé de pouvoir du colonialisme français.

L'une des clés de la compréhension de ce système réside dans l'étude des réseaux d'intérêts privés, locaux et métropolitains. A l'instar des grandes affaires coloniales, on se trouve ici devant une mosaïque d'intérêts et de groupes. D'abord, l'intérêt de l'administration coloniale qui voit grand et large, celui du microcosme des colons français qui considerent la Tunisie comme leur domaine réservé et qui entendent jouer un rôle actif dans les grandes affaires financières, ensuite l'intérêt des protagonistes algériens qui ne font pas mystère de leur volonté d'hégémonie économique sur la Tunisie, enfin l'intérêt des groupes métropolitains qui cherchent à monnayer chèrement leur intervention financière.

La Compagnie de Gafsa qui se constitue sous l'égide de la Banque Mirabaud et de la Compagnie de Mokta El Hadld, est. l'exemple type de l'entreprise colonia-le, lancée avec des capitaux modiques pour l'exploitation de toute une province minière. Fondée en 1897 avec un capital de dix huit millions de francs seulement, elle reçoit une concession de 60 ans pour l'exploitation des phosphates des terrains domaniaux, situés au sud-ouest de Gafsa dans une zone d'environ 500 km² ainsi que la construction et l'exploitation du chemin de fer qui doit relier la ville et le port de Sfax aux gisements. La Compagnie reçoit en prime, en toute propriété, un domaine agricole d'une superficie de 30 000 hectares situé dans la région de Sfax.

L'enquête sur l'historique de cette entreprise s'est efforcée de mettre l'accent sur les traits principaux de l'activité de celle-ci (structure industrielle, facteurs de production, stratégie d'exploitation), tout en cherchant à placer l'évolution de la société dans un contexte socio-économique plus vaste, celui de la Tunisie coloniale du début du siècle. De cette double approche, deux aspects sont à retenir. D'une part, la singularité du modèle de croissance de la Compagnie de Gafsa et d'autre part, un caractère d'exemplarité qui nous autorise à extrapoler à d'autres cas et d'autres contrées les conclusions tirées de cette recherche.

L'un des traits les plus caractéristiques de la Compagnie de Gafsa est l'ambivalence de son statut. Statut qui n'a sans doute pas d'équivalent dans le Maghreb colonial. La compagnie est en effet un organisme moderne du capitalisme français. Elle est soutenue par l'une des banques les plus prestigieuses de Paris, son conseil d'administration a focalisé l'énergle des meilleurs représentants du monde industriel et financier français. Cet organisme évolué a pourtant incarné les caractéristiques des compagnies à larges concessions de l'Ancien Régime économique.

Sur le plan statutaire, la Compagnie de Gafsa s'est vu octroyer, outre ses attributions économiques, des fonctions administratives, "policières" et même fiscales qui sont rarement attribuées aux entreprises ordinaires.

Puissance quasi "souveraine", la Compagnie traite d'égal à égal avec l'Etat luimême, domine de très haut le petit monde économique du Protectorat.

Cette structure ambivalente a conditionné le mode de gestion de l'entreprise. Modèle singulier, la stratégie d'exploitation de la Compagnie de Gafsa est tissée de contradictions. L'un des traits les plus frappants de celle-ci est la conjonction entre une exploitation artisanale qui fait une large place aux rapports de production traditionnels et une politique financière de type moderne reposant sur une gestion rigoureuse des ressources de l'entreprise. Résultat : les procédés d'exploitation sont restés rudimentaires et spéculatifs s'appuyant sur une technologie sommaire et l'écrémage des gîtes les plus rentables et les plus accessibles. La Compagnie a pratique une sorte de traite sous son aspect le plus rudimentaire, c'est-à-dire une simple collecte de ressources naturelles, sans aucune initiative en vue de la vivification des terres concédées. Trait caractéristique d'un capitalisme insuffisamment structuré, l'exploitation minière est intensive mais ses effets induits sont faibles et superficiels : l'enrichissement laissé sur place est sans commune mesure avec le prélèvement opéré. Au-delà de l'archaïsme des stratégies

employées, le premier fait qui doit être souligné est la limite de l'engagement financier de la plus grande entreprise minière du pays et la faiblesse de l'accumulation du capital sous le rapport de l'équipement technique. Résultat : l'exploitation minière et ferroviaire reste une activité primaire à niveau capitalistique bas dont la croissance est essentiellement extensive, c'est-à-dire fonction du niveau de l'emploi.

Deux exemples suffisent pour le montrer. Le mode de construction et de gestion du réseau minier de Sfax-Gafsa met en évidence les choix économiques malthusiens de l'Etat et des grands intérêts privés. Le choix d'une voie étroite inadapté au milieu morpho-climatique du sud tunisien, la modicité des moyens techniques et financiers utilisés, l'empirisme des méthodes d'exploitation sont caractéristiques d'un esprit de lésine et d'un malthusianisme économique qui ont fortement marqué la politique économique de l'Etat et le style de gestion de notre entreprise. Une conclusion logique se dégage de cette politique : la colonisation minière ne croit pas beaucoup à l'avenir économique des régions soumises.

La loglque de l'exploitation intensive a conduit la Compagnie à favoriser la préservation des archaïsmes sociaux et à s'en nourrir. De là, la conservation des structures tribales, l'emploi d'une main-d'oeuvre allogène sans qualification et sans tradition industrielle, l'objectif étant de réaliser un surprofit maximum avec des mises de fonds limitées. Compte tenu du rapatriement intégral des profits, le capital ne peut s'auto-reproduire que grâce à des méthodes de travail exigeantes vis-à-vis des hommes et économes en investissements.

Sur le plan financier, plusieurs tendances caractérisent ces choix malthusiens drastiques : rapidité des amortissements, exagération des dividendes et réinvestisse-

ment par autofinancement d'une proportion limitée des profits.

L'un des points essentiels acquis par cette recherche est que la Compagnie de Gafsa est, comme les grandes entreprises similaires, la promotrice d'une économie d'enclave, d'une sorte de "kyste" minier tourné exclusivement vers l'étranger n'entretenant aucun lien organique avec le reste du tissu économique tunisien. Nous avons désigné ce type original d'économie sous le vocable d'économie de prélèvement.

Quelques éléments caractéristiques permettent de définir ce système : le capital pénêtre de l'extérieur, prend racine dans des secteurs spéculatifs à haut rendement. La prospérité du système de prélèvement repose sur une production à bon marché d'un monoproduit primaire et son évacuation vers les centres industriels étrangers. La chaîne de prélèvement comprend un port maritime, un chemin de fer de pénétration et d'évacuation et un pôle d'exploitation autour duquel s'est organisée la domination coloniale et partant la dépendance économique de la région.

Par rapport à la traite commerciale, l'économie de prélèvement présente cette singularité de comporter un volet productif élaboré, une structure financière relativement évoluée et un ensemble d'activités primaires extraverties. Le développement de l'économie de prélèvement repose sur l'extension des marchés extérieurs et la stratégie des groupes qui dominent les enclaves minières. En un mot, la production dépend de forces économiques extérieures à la Régence. Celle-ci n'est donc assurée ni du volume de la production à écouler, ni du prix auquel elle pourra vendre. La conséquence qui en découle est que l'accumulation primitive se fait au profit du capital étranger empêchant ainsi toute possibilité de développement autonome du capital national.

Le mécanisme de pénétration du système de production capitaliste dans le sud tunisien nous a souvent conduit à nous interroger sur le rôle joué par le capitalisme dans les transformations structurelles des sociétés tribales, élément moteur ou frein d'une dynamique sociale? La mise en contact entre un système de production "techniquement avancé" et un environnement socio-économique replie sur lui-même a dû induire des levains de changements et inférer de nouveaux rapports de production. La colonisation minière a remodelé l'aspect physique des régions minières en suscitant la naissance d'une série d'enclaves économiques et sociales qui ont absorbé une main-d'oeuvre allogène et ont diffusé dans l'économie environnante une offre monétaire plus ou moins importante. La creation d'une infrastructure de base dans une région d'accès difficile a constitué un apport non négligeable à l'économie locale en termes de création d'emplois et de profit social.

P O S I T I O N S DE RECHERCHE

Aussi réduit qu'il soit, l'impact de la Compagnie de Gafsa sur son environnement permet de relativiser les thèses défendues par les auteurs anglo-saxons qui réduiraient l'intérêt des conquêtes coloniales à des simples opérations spéculatives. Mais l'importance des investissements coloniaux ne devrait pas être exagérée, car la balance des entrées et des sorties laisse apparaître une disproportion entre la valeur des fonds réellement immobilisés en Tunisie et celle des sommes qui profitent à la Métropole sous forme de commandes et de dividendes. L'enrichissement laissé sur place est sans commune mesure avec la rente minière prélevée. La Régence sert ainsi de pourvoyeuse de matières premières et de source d'accumulation pour les groupes miniers métropolitains.

Sur le plan strictement économique, la croissance induite par l'activité extractive n'a provoqué aucun changement économique structurel et encore moins un développement équilibré. La mine n'a pratiquement induit aucune activité annexe en aval.

Ne recouvrant donc ni de simples activités spéculatives, ni un placement économique enrichissant, la conquête économique du sud-ouest tunisien est menée par un capitalisme rabougri, en mal de profits sûrs. D'où une économie abâtardie souffrant de graves déséquilibres structurels. Ces déséquilibres posent le problème de la responsabilité de l'impérialisme économique dans le sous-développement qui pèse aujourd'hui sur notre région.

De nombreuses recherches récentes présentent la colonisation et l'impérialisme comme des causes originelles du sous-développement. La transposition de cette interprétation dans la Régence et plus particulièrement dans le cas de la région de Gafsa, requiert une évaluation rigoureuse de l'apport économique et technique du capitalisme minier au sud tunisien. Sans doute, est-il difficile de dresser un bilan global et définitif de la colonisation minière faute d'études sectorielles. Mais aussi délicate qu'elle puisse être, l'exploration de ce nouveau champ de recherche aura le mérite de révéler, au-delà de la mise en perspective des conséquences positives et négatives du phénomène colonial, les racines lointaines des problèmes actuels.

Noureddine DOUGUI

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES SUR LES QUESTIONS MINIÈRES MAGHREBINES

ARIN F. - Le régime légal des mines dans l'Afrique du Nord. - Paris, 1913. -198 p.

BEROARD A. - Les Phosphates marocains. - Thèse de droit. - Dacty. - Paris : 1950. -164 p.

BREYMAERT J. - L'entente phosphatière de l'Afrique du Nord. - Thèse de droit. -Dacty. - Paris: 1944.

CARTON. - Les phosphates de Djebel Onk. - Paris : 1921. - 14 p.

CHALON P. F. - Les richesses minérales de l'Algérie et de la Tunisie. - Paris : 1907.-99 p.

CHAPUS R. - L'exploitation des phosphates au Maroc. - Thèse de droit. - Paris : 1928. - 375 p.

DEKERS A. - Etude complète sur les phosphates. - Paris : 1894. - 497 p.

DUSSERT D. et BETIER G. - Les mines et les carrières en Algérie. - Paris : 1932. - 411 p.

FINOT M. - Le marché des phosphates et l'avenir de l'industrie phosphatlère en Afrique du Nord. - Paris : 1929.

GASTON J. - Les phosphates de chaux en Algérie. - Paris : 1901. - 163 p.

GOEPFERT R. - Les phosphates algériens et l'agriculture française : l'exploitation des gisements de Djebel Onk, - Thèse de droit. - Bordeaux : 1925. - 134 p.

GUILLEMIN J. - L'office chérifien des phosphates. - Thèse de droit. - Caen : 1928. - 194 p.

NOUZHI A. - Matières premières et stratégies économiques, aperçu historique in Annuaire de l'Afrique du Nord, 1974. pp. 7 - 18

PREVOIT P. - Etude sur les investissements miniers en Algérie. - DES de géographie. - Dacty. - Paris : 1955.

ETUDES SECTORIELLES ET REGIONALES

ATTIA H. - Les hautes steppes tunisiennes. De la société pastorale à la société paysanne . - Thèse d'Etat. - Dacty. - Paris VII : 1977. - 3 Volumes.

BADUEL P. R. - Gafsa comme enjeu in Annuaire de l'Afrique du Nord, 1980. pp. 87 - 126

BARDIN P. - Les jebalia de la région de Gafsa. Etude des populations berbères des massifs montagneux à l'Est de Gafsa in Revue tunisienne n° 37, 1939. pp. 87 - 126.

BORDEREAU P. - La Capsa ancienne, la Gafsa moderne. - Paris : 1907. - 238 p.

BRUNET R. - Un centre minier tunisien : Redayef in Annales de géographie n° 363. : 1958. - pp. 430 - 446

BURSAUX P. - L'oasis d'El Guettar, ses ressources : sa décadence, moyens d'y remédier in Revue tunisienne, Tome 17, 1910. - pp. 364 - 373

DESME DE CHAVIGNY. - La terre collective de tribu en Algérie et en Tunisie. - Tunis 1911. - 174 p.

HOUSSET L. - Le statut des terres collectives et la fixation au sol des indigènes en Tunisie. - Thèse de droit. - Paris : 1939. - 324 P.

SEBAG P. - La structure financière de l'industrie minière in 70ème Congrés de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAST). - Tunis : 1951. - pp. 195 - 200

SEKLANI M. - Economie et population du Sud tunisien. - Paris : 1976. - 455 p.

ETUDES SUR LA SOCIETE COLONIALE ET LE SYNDICALISME

BARDIN P. - Les populations arabes du contrôle civil de Gafsa et leur genre de vie In IBLA, 1944. - 62 p.

BESSIS J. - Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance In Le Mouvement social n° 89, Oct. déc.1974.

BOUHDIBA A. - Les conditions de vie des mineurs de la région de Gafsa in Etudes de sociologie tunisienne , Vol. 1 : 1968. - pp. 167 - 230

BRUNET R. - Européens et prolétariat urbain dans le sud tunisien : la ville minière de Redayef in La Pensée, mal juin 1956. - pp. 43 - 58 DAMETTE. - Groupe 8. Les migrations dans la région minière du Sud in Revue tunisienne des sciences sociales, déc. 1970. - pp. 175 - 206

HAMZAOUI S. - Condition et genèse de la conscience ouvrière en milieu rural : cas des mineurs du sud de la Tunisie. -Thèse. - Dacty. - Paris : 1970. - 384 p.

HAMZAOUI S. - Crise mondiale et réalité nationale : condition et conscience ouvrière en Tunisie : 1929 - 1938 in Les Temps modernes n° 375 bis (numéro spécial sur le Maghreb), oct. 1977. - pp. 203 - 233

HERMASSI A. - Mouvement ouvrier, mouvement colonial : la Tunisie entre les deux guerres. - Thèse. - Dacty. -Paris : 1966. - 291 p.

LIAUZU C. - Mouvement ouvrier, mouvement national, mouvements sociaux dans la Tunisie coloniale In Pluriel n° 15, 1978. - pp. 61 - 104

PLISSARD R. - La condition des travailleurs de l'industrie minière en Tunisie : 1936 -1939. - Thèse. - Dacty. - Lille : 1972. -690 p.

ETUDES SUR LES MINES TUNISIENNES

BARTHON L. - L'industrie minérale en Tunisie. - Tunis : 1922. - 272 p.

BESSIS J. - La mine de Djerlssa. - DES de géographie. - Dacty. - Paris : 1959. -143 p.

BROLSHEIMER. - Index général des mines en Tunisie. - Tunis : 1970. - 529 p.

DEHEN M. - Les phosphates de chaux de Tunisie. - Thèse de droit. - Dacty. -Paris : 1946. - 181 p.

GROUPE HUIT. - La région minière de Gafsa. - Tunis : 1970. - 529 p.

KEPPAN De. - L'Industrie minérale de la tunisie et son rôle dans l'évolution économique de la Régence. - Paris : 1914. -382 p.

MONTCHAMP A. - L'industrie des phosphates dans le Sud tunisien. - Paris : 1946. - 111p.

REUFFLET P. - Evolution de l'industrie minérale de la Tunisie entre les années 1922 et 1930. - Tunis : 1931. - 78 p.

REUTER DE VILLEROY R. - Les ressources minérales de la Tunisie. - Paris : 1913. - 344 p.

ROBERTY K. - L'industrie extractive en Tunisie. - Tunis : 1907. - 160 p.

La rubrique RECHERCHES EN COURS a comme objectif la diffusion d'informations sur des projets en cours d'élaboration dont le stade de développement n'a pas encore atteint celui de la publication des résultats. Elle accueille ainsi des présentations de programmes de recherche, individuels ou collectifs, devant aboutir ultérieurement à la publication d'ouvrages ou de rapports.

Le texte ici proposé par Abdelghani ABOUHANI s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la "gestion urbaine" menée conjointement, en 1991 à Meknès, par une équipe de chercheurs et d'étudiants de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat et une équipe de chercheurs et d'étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Montréal. Il correspond à une étape intermédiaire dans la réalisation d'un projet individuel. La recherche collective, quant à elle, donnera lieu prochainement à une publication aux Presses de l'Institut d'Urbanisme de Montrèal.

Le questionnaire ainsi que l'exploitation des données qui ont servi de base à la rédaction de cet article ont été réalisés par l'auteur.

LES POUVOIRS DANS LA VILLE : MULTIPLICITE DES CENTRES DE DECISION ET ATTITUDE DES POPULATIONS

Abdelghani ABOUHANI est politologue, Professeur à l'institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU, Rabat), ses recherches concernent, de façon générique, les politiques urbaines.

Cette étude vise à saisir la perception qu'ont les habitants du système d'autorité en milieu urbain. En d'autres termes il s'agit de voir et d'analyser comment la décentralisation est vécue par le citoyen : arrive-t-il à reconstituer le partage de l'autorité au niveau local entre agents élus décentralisés représentés par le conseil municipal et agents déconcentrés représentés par les services du caïdat et ceux de la Province ? Comment vit-il ce partage ? Comment perçoit-il le Conseil municipal ?

A partir d'une enquête conduite dans la ville de Meknès, nous avons entrepris d'étudler la perception du système d'autorité en milieu urbain par les administrés. Il s'agit de percevoir et d'analyser les modalités suivant lesquelles la décentralisation est vécue par le citoyen.

L'opportunité de ce genre d'étude est suggérée par les caractéristiques mêmes du fait urbain en tant que carrefour de plusieurs pouvoirs : pouvoir politico-administratif, exercé ou représenté par les instances de la Province et du caïdat, le Conseil municipal et les députés ; pouvoirs techniques détenus par les différentes régies (eau potable, électricité ...) et délégations ministérielles (habitat, santé...).

Dans bien des domaines de la gestion urbaine, ces pouvoirs se superposent, se chevauchent et s'entrecroisent. La complexité du système administratif local tient au fait qu'un seul domaine comme, par exemple, la distribution de l'eau potable, est pris en charge par des instances multiples impliquant les niveaux hiérarchiques centraux et locaux et concernant les agents d'autorité proprement dits, les élus et les services techniques.

Dans ces conditions, la question se pose de savoir comment l'administré assume cette complexité dans sa vie quotidlenne. A l'occasion d'un problème donné, parvient-il à discerner le type de pouvoir et le niveau hiérarchique appropriés ? S'en remet-il à un agent déterminé, à charge pour celui-ci de traiter avec les autorités compétentes ?

Caractères socioéconomiques des ménages enquêtés

L'enquête a porté sur un échantillon de 87 ménages choisis dans tous les types d'habitat à Meknès avec prédominance des ménages résidant dans les quartiers sous-équipés comme Borj Moulay Omar, Sldi Baba, Carrière Saïdia.

Quelques données permettent de préciser le profil de cette population. Les trois quarts des ménages enquêtés résident depuis plus de dix ans dans le quartier. Ceci traduit la faiblesse des apports migratoires et un attachement au lieu de résidence. La politique de restructuration de l'habitat insalubre mise en place dans les années 1980 a contribué à fixer les familles là où elles résidaient, leur permettant de bâtir en dur : le passage de la baraque au logement construit s'est effectué sur place.

La plupart des ménages disposent d'un revenu situé dans les tranches de 500 Dirhams (DH) à 1000 DH (53%) et de 1500 à 2000 DH (22%). Seuls 11% bénéficient d'un revenu supérieur à 3000 DH. Une forte majorité (68%) n'a aucune instruction alors que 16% déclarent avoir suivi un enseignement secondaire et 10% avoir fréquenté l'école coranique. Les études supérieures n'ont été le fait que d'une infime minorité (14%).

La taille moyenne des ménages est de l'ordre de 6,55. Ce chiffre, supérieur à la moyenne nationale, n'est pas représentatif de l'ensemble de la ville. Il révèle le poids particulier des quartiers périphériques comme Borj Moulay Omar et Sidi Baba, où les ménages ont tendance a surévaluer leur dimension. Dans ces quartiers en cours de restructuration, un ménage, pour obtenir une parcelle à lui seul, doit compter au molns 14 personnes. S'il en compte moins, il doit partager sa parcelle avec un autre ménage : l'un habitera au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage.

Cette inclination à surévaluer la taille des ménages explique le nombre élevé de propriétaires dans ces quartiers. A SIdi Baba, tous les ménages enquêtés sont propriétaires de leurs logements et à Borj Moulay Omar le taux atteint 87%. La plupart des chefs de ménage sont venus dans ces quartiers pour échapper au rapport locatif et accéder à la propriété.

L'enquête a dégagé une forte corrélation entre revenus, scolarité et lieux de résidence : 75% des ménages qui ont déclaré n'avoir aucune instruction résident dans les quartiers périphériques et ce taux dépasse même 80% à Sidi Baba et Carrière Saïdia.

Rapports des ménages enquêtés aux services urbains

Avant de préciser la situation des ménages par rapport aux services urbains, il convient d'analyser la perception de l'équipement par les habitants.

Pour ces derniers, appartenir à la ville c'est disposer de l'ensemble des équipements d'infrastructure : les branchements aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'égouts, le revêtement de la chaussée et le ramassage des ordures ménagères (de porte-à-porte). Les ménages excluent toute alternative en la matière, Dans leur esprit, et c'est là une attitude assez générale au Maroc, tous ces équipements doivent leur être assurés par l'Etat. Tant qu'il ne bénéficie pas de ces infrastructures et services. le ménage se considère comme marginalisé. Paradoxalement, l'Administration comme les partis d'opposition, tendent à renforcer ce mode de perception.

Rien n'est entrepris pour encourager la population à concevoir et développer des alternatives s'appuyant sur des initiatives et des solidarités de groupe. De même, aucun débat n'est engagé par les partis d'opposition pour explorer toutes les ressources des initiatives populaires dans le domaine de la recherche d'équipements alternatifs. Dans leur discours comme dans leur pratique de gestion locale, ils se réfèrent au même modèle d'équipement que celui pratiqué par l'Administration et attendu par les habitants. La notion d'équipement et de service urbain présente donc une forte homogénéité de sens pour l'ensemble des acteurs locaux.

La corrélation entre la nature de la construction et le niveau d'équipement s'avère forte.

La plupart des logements en dur sont reliés aux différents réseaux. En revanche aucune "baraque" ne bénéficie de l'équipement urbain. Pour jouir de celui-ci, le propriétaire doit bâtir.

Sources d'approvisionnement en eau du auartier

La majorité des ménages enquêtés (74%) n'a pas d'eau courante potable et s'alimente aux bornes de fontaines considérées par la population de Meknès comme le mode d'approvisionnement habituel pour tout foyer ne disposant pas du branchement à domicile.

Ce mode d'approvisionnement soulève un double problème : la distance du point d'eau et le temps requis pour s'approvisionner. Pour les ménages défavorisés, l'eau devient un problème lorsque la borne de fontaine est située loin du lieu d'habitation.

Le cas du bidonville Saïdla est significatif : il faut plus de 30 minutes pour procéder à un approvisionnement. A l'éloignement s'ajoute le temps d'attente qui varie de 10 minutes, quand il n'y a pas de file d'attente à plus de 30 minutes, quand la borne est très fréquentée. Cette situation a donné lieu à tout un réseau de petits redistributeurs d'eau à domicile : le paiement est fonction des quantités consommées.

En général, le coût de l'eau dans les quartiers périphériques n'est pas onéreux. 65% des ménages ont déclaré que l'eau leur revient à moins de 50 DH par mois. En revanche dans les quartiers aisés, comme Plaisance et pour les ménages qui disposent d'une piscine, le coût de l'eau peut atteindre jusqu'à 1000 DH par mois. Le trait explicite une forte correlation entre le niveau socio-économique des ménages enquêtés et l'importance de la consommation mensuelle d'eau : plus le ménage est fortuné plus il a tendance à user de l'eau. Quant au coût du branchement il à varié selon les périodes considérées. Entre 1971 et 1986 le branchement revenait à 1207 DH par ménage, alors qu'il était évalué à 3092 DH entre 1986 et 1991. Les coûts moyens d'un branchement ont donc presque triple entre la première et la seconde période.

La situation des ménages par rapport aux réseaux d'assainissement

La plupart des ménages ont une appréciation positive du réseau d'assainissement moderne. Ceux des ménages qui n'y sont pas reliés utilisent des procédés traditionnels comme des latrines simples, à fosse vldangeable, avec puits perdu à l'écart, avec fosse septique et même avec simple tuyau se déversant dans la rue. Plusieurs défauts sont attribués par les ménages aux réseaux d'assainissement traditionnels : écoulement très lent, entretien coûteux et pénible, odeurs nuisibles à la santé. A cela, les ménages opposent les qualités de l'assainissement moderne : commodités, écoulement rapide, absence de risques pour la santé et faibles coûts.

Comme dans le cas de l'eau, la recherche de ce type d'équipement est la principale raison avancée pour expliquer la construction durable. Une baraque ne peut être branchée ni au réseau d'eau potable ni au collecteur d'égout municipal. Le ménage doit construire en dur s'il veut disposer de ces services.

Ramassage des ordures ménagères

En général, les ménages sont insatisfaits du système de ramassage des ordures ménagères. Le ramassage se fait à 6 heures du matin, ce qui est considéré comme trop tôt. Certains quartiers, tel Carrières Saïdia, ne sont pas desservis et recourent alors à des décharges sauvages.

Les ménages enquêtés sont également peu bénéficiaires de l'entretien de l'espace mitoyen à leur logement. 66% des ménages disent assurer eux mêmes le nettoyage du trottoir et de la rue. Mais seuls 2% des ménages déclarent nettoyer des espaces publics.

Les résultats de l'enquête confirment une pratique générale souvent soulignée chez les citadins au Maroc : à la propreté de la maison, s'oppose la rue sale et poussiéreuse et au souci extrême de nettoyer chez soi, l'indifférence affichée à l'égard des espaces publics. D'où l'absence de toute forme de solidarité au niveau des quartiers pour la prise en charge de ces espaces. Au contraire, dans bien des cas, la pratique des habitants tend à transformer tous les espaces libres en espaces dépotoirs de déchets, ce qui aggrave le problème de l'hygiène dans les quartiers périphériques.

Initiative de la population et attitudes face aux autorités locales

L'attitude à l'égard des autorités locales est fonction du revenu, du niveau de scolarisation et surtout du type de logement et de sa situation dans le périmètre urbain.

Nous avons analysé 75 démarches administratives effectuées par des ménages de niveaux socio-économiques différents et résidant dans des quartiers centraux et périphériques.

Le contenu des démarches

Sur les 75 démarches, 21 portaient sur l'eau, 20 sur l'assainissement, 15 sur l'entretien de la voirie et 19 sur le transport et autres services. L'analyse du contenu des requêtes révèle l'importance des équipements d'infrastructure pour les habitants, notamment dans les quartiers périphériques. Ces équipements sont recherchés non seulement pour les commodités qu'ils sont supposés procurer, mais aussi pour la symbolique qui leur est attribuée.

Résidant en marge de la ville, les habitants vivent dans l'attente du branchement aux différents réseaux considérés comme le signe d'une reconnaissance par l'Administration et le début d'une intégration urbaine. Néanmoins, le processus d'équipement de ces quartiers est lent. D'où la multiplication des démarches des ménages auprès de l'Administration.

La forme des démarches

La plupart des démarches revêtent un caractère revendicatif. Les ménages saisissent l'administration locale pour réclamer tel ou tel équipement. La requête est formulée en général au nom des habitants du quartier, et ce surtout dans les quartiers périphériques.

Ce trait peut s'expliquer par la prise en compte de plusieurs éléments.

Le type d'équipement revendiqué (eau, assainissement) implique souvent une demande collective dans la mesure où les raccordements des ménages supposent un aménagement préalable de l'infrastructure de l'ensemble du quartier. Par ailleurs, la population des quartiers périphérajués estre la force du nombre

pour faire pression sur l'Administration et obtenir satisfaction. Enfin, le recours aux démarches collectives témoigne d'une forme de crainte ou d'un souci de l'anonymat face à l'Administration.

Les destinataires des démarches des ménages

Les desilitatalles des demarches des menages

A quel niveau administratif s'adressent les ménages pour exprimer leurs revendications et leur demandes d'interventions ? Comment perçoivent-ils les centres de décisions ? A quels intermédiaires recourt-on pour acheminer les demandes auprès des autorités locales ?

Il ressort de l'enquête que le niveau socio-économique du ménage, le type du bâti et l'échelon administratif auquel on s'adresse pour exprimer ses revendications sont fortement liées.

Dans les quartiers périphériques, notamment au sein des bidonvilles, les ménages s'adressent uniquement au *Moqqaddem* ou au Caïd (1) pour exprimer leurs demandes. En général, ils ne dépassent jamais ce niveau du personnel administratif.

Même pour des questions qui relèvent de la municipalité, comme l'assainissement et les bornes de fontaines, la population continue à s'adresser au Caïd plutôt qu'à la municipalité.

Cette conception du pouvoir est renforcée par le fait bien réel que le sort de leurs habitations précalres dépend du Caïd. Lequel dispose en dernier lieu du recours à la force pour faire évacuer les bidonvilles. Ce qui maintient la population sous l'étroite dépendance des services du Caïdat.

Au demeurant, on observera que les services déconcentrés disposent d'une forte implantation dans les quartiers périphériques, qu'il s'agisse d'un arrondissement (siège d'un Caïd ou d'un Khalifa), d'une annexe ou d'un bureau du Moqqaddem. En revanche, la municipalité et les autres segments du pouvoir local n'ont aucune représentation autonome dans ces marges urbaines.

Néanmoins, dans certains cas, des élus, par leur dynamisme, arrivent à sensibiliser la population de ces quartiers au rôle que peut jouer la municipalité en leur faveur, ce qui a permis d'orienter leurs démarches revendicatives dans la plupart des cas vers le Conseil municipal.

Ces exceptions témoignent plus de l'activisme de certains députés que d'un changement de perception des centres de décisions. Même quand on recourt à un élu, c'est pour faire pression sur l'autorité du Caïd ou du Gouverneur, considérés comme les véritables détenteurs du pouvoir au niveau local.

Dans la configuration du pouvoir local telle qu'elle est perçue par les menages des quartiers périphériques, le *Moqqaddem* et le Caïd occupent une place centrale. C'est à eux que l'on s'adresse pour exprimer une revendication ou solliciter une demande d'intervention.

NOTES (1) Le Moqqaddem est l'agent d'autorité immédiatement au contact des administrés, à l'échelon administratif le plus bas dans la hiérarchie des agents d'autorité. Le Caïd se situe plus haut dans la structure administrative, son intervention a pour cadre l'arrondissement.

Résultats des démarches des habitants

Parmi les ménages interrogés, près des trois quarts des démarches revendicatives ont été satisfaites, étant entendu que la plupart ont été effectuées auprès du *Moggaddem* ou du Caïd.

Le Moqqaddem ne résout pas lui-même les problèmes dont il est saisi. Il agit comme intermédiaire, sorte d'agent d'information et de transmission des doléances soit au Caïd soit, moins souvent, directement à la municipalité. Que ce soit par l'intermédiaire du Moqqaddem ou directement, le Caïd demeure l'un des pôles vers lequel convergent la plupart des démarches. Il traite lui-même la plupart des requêtes.

Lorsqu'il transmet les doléances à la municipalité ou à une régie, Il suit l'évolution du dossier. Ce qui tendrait à confirmer le dynamisme de cette fonction et à expliquer les sollicitations dont elle est l'objet de la part de la population.

Quant à la municipalité, l'enquête vérifie son rôle déterminant dans la gestion des services urbains. Alors que d'autres agents reçoivent les requêtes, c'est elle qui en définitive les traite.

Mais il convient de souligner l'écart existant entre la perception des réseaux d'autorité par la population et le rôle effectif, que joue la municipalité dans la gestion urbaine. Seuls les habitants des quartiers centraux et réglementaires s'adressent directement à la municipalité. Quant aux ménages des quartiers clandestins, ils continuent de penser que la gestion des services urbains est du ressort du Caïd bien que souvent celui-ci ne fasse que transmettre leur dossier à la municipalité et aux régles.

Le taux de réussite assez élevé des démarches retient particulièrement l'attention. Il tient d'abord au caractère relativement ouvert du système administratif local. En multipliant les instances compétentes dans un même domaine, il empêche qu'un acteur puisse bloquer le circuit décisionnel. Si la démarche auprès de l'autorité locale échoue, on s'adresse à un élu.

Ainsi lorsque les habitants de trois douars périphériques, Laroussi, Barramila et Karkour, ont voulu créer une Amicale pour se protéger contre les menaces d'expulsion du Ministère des habous, l'autorité locale a refusé leur dossier. Les ménages se sont alors tournés vers le député du secteur dont l'intervention a permis à l'Amicale de voir le jour. Bien plus, la municipalité a promis aux habitants de procéder gratuitement à l'étude d'assainissement et de contrôler l'exécution des travaux. Le bureau de l'Amicale a même été reçu à deux reprises par le Gouverneur, lequel au cours de ces audiences a demandé au représentant du MnIstère de l'habitat d'effectuer gratuitement les études d'assainissement. A une situation de blocage ont succédé des promesses d'aide de la part du Conseil municipal et du Gouverneur.

Les acteurs locaux, en raison du chevauchement de leurs compétences, sont dans une situation de concurrence et chacun veut réussir là où l'autre a échoué et en tirer un avantage politique. Cette situation profite largement à la population qui, pour un même dossier, peut solliciter l'intervention de plusieurs instances.

Une autre raison explique le taux élevé de réussite des démarches. La plupart de celles-ci ont impliqué pour les ménages le déboursement d'une somme d'argent, surtout lorsqu'il s'agit de l'entretien de certains équipements tels que les bornes fontaines ou l'assainissement.

L'entretien des bornes-fontaines, chaque fois qu'elles sont défectueuses, coûte 5 à 15 DH à chaque ménage. Pour l'assainissement, les sommes déboursées consistent surtout en des pourboires ou sokhrats que la population accorde aux employés envoyés par la municipalité pour effectuer les réparations requises

envoyés par la municipalité pour effectuer les réparations requises.
Ce facteur vénal, joint à la multiplicité des intervenants dans un même domaine, fait de l'Administration locale, maigré sa lourdeur, une structure relativement ouverte et fonctionnelle. Autre fait important, le pourcentage assez faible de demandes qui s'adressalent au Gouverneur. La plupart des habitants Interrogés pensent qu'un Gouverneur peut tout faire au niveau local.

Mais il reste perçu comme une autorité lointaine, inaccessible pour les ménages de modeste condition. Il représente tout ce que l'Etat ou le *Makhzen* a d'abstrait.

Plusieurs raisons peuvent contribuer à expliquer une perception du pouvoir local qui privilégie l'agent d'autorité sur les organes élus et les services techniques.

Il y a d'abord le poids de l'histoire. La démocratisation du système administratif local est un phénomène relativement récent remontant à peine à une quinzaine d'années. Pendant très longtemps, les agents d'autorité ont assuré la gestion des localités. Les villes ont pu se doter de certaines formes de représentation dans le domaine économique par le biais des corporations mais la ville ignorait toute forme de représentation municipale.

Avec l'instauration du Protectorat, l'organisation administrative du pays va connaître un renforcement considérable. Le pouvoir central réussit à étendre son emprise sur l'ensemble du territoire. Le maillage territorial s'est resserré dans des proportions jamals atteintes auparavant.

Les découpages administratifs successifs ont accrû le processus de fragmentation des territoires des villes et provinces, désormais placées sous la tutelle de structures de commandement beaucoup plus lourdes. En outre, l'emprise du pouvoir central sur les Gouverneurs et les Caïds est devenue beaucoup plus forte et régulière. Ces derniers ont cessé d'être des personnages politiques pour devenir de simples agents du pouvoir central, chargés d'appliquer ses directives dans leur zone d'exercice.

Avec l'indépendance, les pouvoirs des agents d'autorité se sont renforcés considérablement. La réforme communale de 1960 n'a guère entamé ce processus. Le peu de pouvoirs et de moyens confiés au Conseils communaux joint à l'inexpérience des élus vont faire de l'agent d'autorité la pièce maîtresse du système administratif local et l'interlocuteur privilégié des populations. De fait, la charte communale a changé l'ordre de répartition des compétences entre les agents d'autorité et les agents élus, mais elle n'a pas modifié le mode de perception de l'autorité au niveau local par la population.

Néanmoins, elle n'a pas opéré de rupture avec les pratiques antérieures. Dans tous les domaines se rapportant à la gestion locale, la charte a instauré le principe de la co-décision. En d'autres termes, elle n'a en aucun cas dessaisi l'autorité locale de son pouvoir d'intervention. Bien au contraire, le Conseil communal ne peut rien entre-

son pouvoir d'infervention. Bien au contraire, le Conseil communal ne peut rien entre-prendre sans la collaboration expresse ou tacite de l'autorité locale. Cette superposition de l'agent d'autorité au système municipal se retrouve dans tous les segments locaux et dans des domaines qu'on pourrait croire relever de la pure technicité. Les régles d'eau, d'électricité et de transport sont l'exemple type de cette superposition des différents nivaux d'autorité. Leur Conseil d'Administration com-prend à la fois des élus et des représentants des Ministères de l'intérleur, de l'Urbanis-me et des Finances. La prédominance numérique des élus au Conseil d'administra-tion est rééquilibrée par la présence du Gouverneur en qualité de Président; ce qui a pour effet d'éclipser largement l'influence des élus. En outre, ni le Directeur de la régle qui est nommé par *Dahir*, ni son personnel ne rendent compte qui Conseil munirégie qui est nommé par *Dahir*, ni son personnel ne rendent compte au Conseil municipal. Née d'une délibération du Conseil municipal, la régie a tendance à s'autonomiser ou plutôt à relever davantage de l'autorité locale que des élus.

On retrouve la même situation dans le domaine de l'urbanisme. Certes, c'est le Conseil municipal qui délivre le permis de lotir et de construire, mais les schémas directeurs et les plans d'aménagement qui déterminent les règles d'utilisation du

sol sont établis par l'Administration.
La superposition s'inscrit même dans l'espace puisque le Conseil municipal n'a pas de territoire qui lui est propre. Dans tous les arrondissements les services d'autorité et ceux des élus partagent les mêmes locaux. En face du bureau du Président du Conseil communal se trouve celui du Caïd ou du Pacha.

Ce chevauchement, tant au regard des compétences que des implantations, n'est guère de nature à aider la population à saisir toutes les nuances et 1 es subtilités d'une politique de décentralisation assez complexe qui multiplie les zones de contact et les points de croisement entre les différents types d'autorité.

Pour la population, i'Administration locale avec ses différents segments n'est en falt qu'un échelon de l'étatique. Tout ce que l'approche formaliste a tendance à dissocier ou à distinguer entre agents de l'Etat et agents élus, apparaît comme une distinction artificielle, une simple division du travail à l'intérieur de la structure d'un même pouvoir.

Chez les administrés s'opère en fait l'unicité du pouvoir loçal. Les différents équipements qui sont réalisés ou à réaliser sont perçus comme étant le fait de l'Etat du Makhzen.

Force est de reconnaître que cette perception n'est pas totalement éloignée de la réalité. La modicité des ressources du Conseil municipal jointe au dynamisme de l'autorité font que l'effort de l'équipement de la ville est encore supporté dans une large mesure par l'Administration.

Abdelghani ABOUHANI

ETAT DE... REVUES SCANDINAVES

Afin de prolonger l'essai de recension portant sur les revues européennes tournées vers l'étude savante du monde arabe et islamique (Espagne : n° 4-5, Grande-Bretagne et Allemagne : n° 6, Italie : n° 7, France : n° 10), la rubrique ETAT DE ... propose ce mois-ci une liste de revues scandinaves. Cet inventaire a grandement bénéficié des compétences de M. Tuomo MELASUO, chercheur au Tampere Peace Research Institute (Finlande) qui a eu l'obligeance de compléter les mentions de notre liste initiale.

Edités en anglais et/ou dans l'une des quatre langues scandinaves, ces périodiques académiques représentent les principales publications consacrées à la recherche dans le domaine des études arabo-isiamiques au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède. Toutefois, cette sélection qul ne prétend aucunement à l'exhaustivité, reste ouverte aux précisions destinées à l'améliorer. Par ailleurs, au regard de la démarche engagée lors de nos précédents inventaires, il convient de préciser qu'ont été retenus les titres non directement centrés sur le Maghreb ou le Machrek, dans la mesure où ils couvraient des aires régionales incluant pour une large part la géographie du monde arabe. Cet inventaire mentionne également des revues réputées traiter de l'Islam et des sociétés musulmanes à partir d'une approche élargie de la culture et de la religion. Selon le mode de présentation habituel, l'indication du titre est suivie de la date de création, de la périodicité, du lieu d'inscription institutionnelle et de l'adresse.

Enfin, une brève présentation de la Nordic Society for Middle Eastern Studies souhaite compléter l'information sur une production de recherche active et anciennement ancrée, mais au demeurant souvent aussi peu connue que citée.

ACTA ORIENTALIA (1922)

Annuelle
Munksgaard International Publisher,
Copenhagen
Institutet for Sammenlignende
kulturforskning
Drammensveien 78
N-0271 Oslo
Norvège

ARABY NORDIC STUDIES ON THE ARAB AND ISLAMIC WORLD (1982)

Irrégullère
Odense
Center for Arab Area Studies
Université de Odense
Campusvej 55
DK-5230 Odense M
Danemark

NOMADIC PEOPLES (1980)

Bi-annuelle
Uppsala
International Union of Anthropological and Ethnological Sciences Commission on Nomadic Peoples
Environmental Policy and Society
EPOS
Université d'Uppsala
Sturegatan 9, 1 tr
S - 753 14 Uppsala
Suède

ORIENTALIA SUECANA (1952)

Annuelle
Almqvist & Wiksell International
Institut pour les Langues
Afro-Asiatiques
Université d'Uppsala
HSC, Rum E 441
(Kyrkogardsgatan 10)
B. P. 513
S - 751 20 Uppsala
Suède

ORIENTALISKA STUDIERS SKRIFTSERIE

Irrègulière Université de Stockholm Stockholm Suède

STUDIA ORIENTALIA (1925)

Annuelle
Helsinki
Socletas Orientalis Fennlca
Département des Langues et
Cultures Afro-Asiatiques
B. P. 13
(Merltullinkatu 1 B)
FIN-00014 Université de Helsinki
Finlande
Centre d'Echange de la Littérature
Scientifique Rauhankatu 15 B
FIN-00170 Helsinki
Finlande

ETAT DE REVUES S C A N D I N A V E S

SUOMEN ITAMAISEN SEURAN SUOMEN-KIELISIA JULKAISUJA (1919)

Irrégulière
Helsinki
Socletas Orientalis Fennica
Département des Langues et Cultures
Afro-Asiatiques B. P. 13
(Merltullinkatu 1 B)
FIN-00014 Université de Helsinki
Finlande

POPULARVETENSKAPLIGA SKRIFTER UTGIVNA AV FINSKA ORIENT-SALLSKAPET, SVENSK SERIE (1920)

Irregulier
Societas Orientalis Fennica
Département des Langues et
Cultures Afro-Asiatiques
B. P. 13
(Merltullinkatu 1 B)
FIN-00014 Université de Helsinki
Finlande

MARHABA

The yearbook of the Finish-Arabic Society (1977) Annuelle Finnish-Arabic Society Meritullintori 6 A 5 FIN-00170 Helsinki Finlande

VARTIJA (1888)

6 numéros par an Helsinki Vartlja-aikakauslehden kanna tusyhdistys ry. Vantaanjänne 2 B 11 FIN-01730 Vantaa Finlande

RELIGIONSVETENSKAPLIGA SKRIFTER (1983)

Irrégulière Abo (Turku) Institut de l'Histoire des Religions Université de Abo Akademi FIN-20500 Abo (Turku) Finlande

TEMENOS

Studies in Comparative Religion presented by Scholars in Danemark, Finland, Norway and Sweden (1965) Annuelle Turku Société Finlandaise pour l'Etude Comparative des Religions Donnerska Institutet B. P. 70 FIN-20501 Abo (Turku) Finlande

SCRIPTA INSTITUTI DONNERIANI ABOENSIS (1967)

Bi-annuelle
Almqvist & Wiksell International
Donnerska Institutet
B. P. 70
FIN-20501 Abo (Turku)
Finlande

MEDELHAVSMUSEET - BULLETIN (1961)

Irrégulière Stockholm Musée de la Méditerranée B. P. 5405 S-114 84 Stockholm Suède

NORDISK SELSKAP FOR MIDTAUSTENFORSKNING (NORDIC SOCIETY FOR MIDDLE EASTERN STUDIES)

University of Bergen - Parkveien 22 A - N-5007 - Bergen - Norvege Tel. (47) 55 21 27 11 Fax. (47) 55 3138 45

Fondée en janvier 1989 à Uppsala (Suède), lors de la tenue de sa première conference, la *Société nordique pour la recherche sur le monde arabe* (NSMES) est une association savante regroupant les spécialistes des pays scandinaves (Danemark, Finlande, Norvège et Suède).

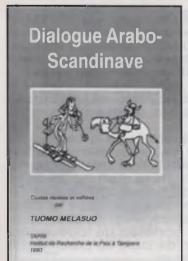
Membre actif de l'association internationale EURAMES, la NSMES réunit aujourd'hui près de deux cents chercheurs appartenant aux différentes disciplines des sciences sociales et humaines.

Elle a organisé sa deuxième conférence générale en octobre 1992 à Copenhague tandis que la troisième, dont le thème provisoire s'intitule Ethnic and Cultural Encounter in the Middle East, est programmée pour 1995 à Joensuu (Finlande). Outre la tenue périodique de ces grandes réunions scientifiques, les activités de la Société nordique se partagent entre un effort de publication et l'organisation de séminaires autour de thèmes moins larges que ceux des conférences générales. En matière de publication, la NSMES a édité deux ouvrages principaux, "The Middle East Viewed from the North" et "The Middle East - Unity and Diversity", ainsi qu'un premier catalogue proposant une liste de cent quarante chercheurs et détaillant leurs projets de recherche. Une prochaine parution actualisée de ce catalogue prévoit la présentation des profils et des activités de plus de deux cents

chercheurs.
Signalons enfin que le calendrier de la NSMES comprend l'organisation prochaine, en Suède, de deux séminaires, l'un portant sur le Maghreb, l'autre sur les codes de la famille en pays musulmans.

VIENT DE PARAITRE

Dialogue arabo-scandinave. - Sous la Direction de Tuomo MELASUO. - Tampere : TAPRI, 1993. - 328 p.



Dans le cadre de la tradition nordique de recherche sur la paix et le changement pacifique, cet ouvrage collectif de facture savante s'emploie à parcourir les multiples registres des relations de l'Europe du Nord et des pays grabes tout en demeurant volontairement attentif à des formes d'expression différentes et peu courantes, telles que l'humour et la poétique, dès lors qu'il est question de particularités et d'échanges interculturels. SI les contacts entre les aires arabe et scandinave sont mal connus et mal appré-

ciés, ou du moins peu visibles ou évidents, Il reste qu'ils sont anciens, divers et

charges d'enjeux comme d'actualité.

Ainsi, les historiques proposés des études arabo-islamlques en Suède et en Finlande retracent de longs cheminements de savoirs qui, pour ne pas être liés à des projets de pénétration et de domination coloniales ou post-coloniales, ne se sont pas exclusivement tournés vers l'analyse des choses écrites, mais se sont développées par et sur le terrain.

S. KHALE détaille l'évolution de la tradition suédoise de recherche. Celle-ci, spécialisée dans l'analyse des corpus linguistique et littéraire, s'est progressivement ouverte, depuis les dernières décennles, aux sciences humaines et sociales.

H. PALVA montre, que dès le début du XIXème siècle Paris, en tant que centre européen de l'arablsme, était activement concurrencé par Saint-Pétersbourg et que depuis les premières "explorations" de G. A. WALLIN (1811-1852) en Egypte et en Arable, le panorama des champs de recherche s'est progressivement étendu au politique, au sociologique mais aussi à l'histoire moderne et au commerce. De la même manlère, l'examen des relations économiques arabo-scandinaves, d'une part, et des conditions de vie des arabes au nord de l'Europe, d'autre part, révèle l'importance des flux des personnes et les volumes d'échanges des biens. Deux facteurs paraissent devoir contribuer à redéfinir prochainement ces flux : tout d'abord la croissance de l'émigration arabe vers le Nord, puis le rapprochement des pays nordiques de la Communauté Européenne qui les amène à ouvrir les questions d'une politique commune en Méditerranée et de la gestion d'intérêts propres vis-à-vis du monde arabe.

Etat des savoirs sur le développement, trois décennies de Sciences sociales en langue française. - Sous la direction de C. CHOQUET, O. DOLLFUS, E. LE ROY et M. VERNIERES. - Paris : Kharthala, 1993. - 229 p.



Champ de recherche, mais aussi d'action, le développement a mobilisé pendant plusieurs décennies l'énergie intellectuelle et souvent l'engagement politique de nombreux spécialistes des sciences sociales. La présentation de l'ensemble de la recherche francophone des trente dernières années dans ce domaine (première étape d'un bilan qui se voudrait plus vaste) incite à un retour en arrière sur un parcours qui, selon les auteurs, est loin d'être achevé. Après la Deuxième Guerre Mondiale, la construction de la notion même de

développement est fortement marquée par le fait colonial et un européocentrisme implicite. Les approches privilégient l'étude des institutions aux dépens de

sociétés auxquelles on a encore du mal à reconnaître une historicité.

Cette attitude perdure jusqu'au début des années soixante qui voient s'amorcer, dans presque toutes les disciplines, une radicalisation de la pensée et s'ouvrir une période de vifs affrontements idéologiques. La pensée néo-marxiste et les théories de la dépendance dominent l'analyse économique, la science politique et la sociologie tandis que l'école française de droit international lance l'idée d'un droit International du développement. Le sous-développement n'est plus défini comme un retard ou un écart de progrès, mais comme le produit même du développement capitaliste, le résultat de la domination et de l'exploitation de la perlpherie par le centre.

Au début des années quatre-vingt, la diversité de plus en plus évidente des "Tiersmondes" d'une part, et l'échec patent des politiques développementalistes d'autre part, viennent remettre en cause respectivement une approche théorique par trop globalisante et l'optimisme des hommes de terrain. La tendance actuelle, illustrée par l'ensemble des disciplines, est à un retour vers une recherche portant plus d'attention au terrain, aux faits et aux méthodes d'investigation, ainsi qu'à la

mise en avant de la spécificité des trajectoires des pays du Sud.

GHALLAB Abdelkarim. - Al-tatawwur al-dustûrî wa al-niyyâbî bi al-maghrib 1908-1992 (Evolution constitutionnelle et parlementaire au Maroc). - Casablanca: Al-najâh al-jadîda, 3ème édition annotée, 1993. - 410 p.



Abdelkarim GHALLAB, membre de l'Istiqlal et député de ce parti entre 1977 et 1984, rend compte des expériences constitutionnelles que le Maroc a connues depuis trente-sept ans. La première édition de son ouvrage parue en 1978, est venue à point nommé deux années après le démarrage d'un processus d'ouverture et de démocratisation faisant suite à une vie politique marquée à la fois par des velléités d'ouverture et des périodes de rupture.

La première partie de l'ouvrage retrace l'historique de l'idée de démocratie depuis l'époque hellénique jusqu'à la Nahda et évoque les expériences constitu-

tionnelles britannique, française et américaine.

Elle est prolongée d'une tentative de recherche des racines de la démocratie dans l'histoire du Maroc, avant et sous le protectorat. Un temps dit de gestation constitutionnelle (1956-61) inaugura ce processus institutionnel immédiatement après l'indépendance. Il précèda les tentatives avortées d'adoption d'une Constitution et déboucha sur la déclaration de l'état d'exception en 1965. En effet, l'expérience constitutionnelle de 1962 entérinée par un plébiscite fut suivie d'une période de crise gouvernementale et par la démission des ministres représentant l'istigial, le 4 janvier 1963. L'état d'exception, postérieur au soulèvement de Casablanca en mars 1965, amorça une suspension de toute vie parlementaire avec d'importantes conséquences sociales et politiques.

Les difficuités à instaurer une vie institutionnelle normalisée furent levées avec l'instauration de la troisième Constitution, en 1977 et l'avènement du parlement. Celui-ci fut le premier à accomplir sa législature de six ans. Ce parcours saccadé, illustré par l'adoption de plusieurs textes constitutionnels en 1970, puis en 1972, ainsi que par l'organisation d'élections municipales en 1976, puis législatives en 1977 et une prolongation de la législature de deux années (1990 et 1992), traduit

le difficile épanouissement d'une vie démocratique.

Il est à remarquer que les constitutions marocaines classent les pouvoirs selon la hiérarchie suivante : la monarchie, le parlement, le gouvernement, la justice, que les textes des deux Constitutions de 1970 et 1972 sont considérés généralement comme un recul dans la consécration de certains acquis établis par la Constitution de 1962. Ainsi, la plupart des textes consacreraient un statu quo qui ne reflèterait pas le contexte politique des années 1980 et 1990.

Enfin, outre les résultats des élections communales de 1992, l'ouvrage rend compte du découpage électoral en comparant les résultats des élections de 1983 et 1992.

HERMASSI Abdellatif. - Al-dawla wa al-tanmiyya fi al-maghrib al-'arabî : tûnis unmûdhajen (L'État et le développement dans le Maghreb arabe : la Tunisie comme exemple). - Tunis : Cérès Productions, 1993. - 268 p.



Le débat, souvent polémique, sur l'intervention de l'État, à l'heure des politiques d'ajustement structurel et de privatisation des entreprises publiques, à souvent occulté les conditions d'émergence et de croissance du secteur étatique et le rôle qu'il a joué dans les différentes phases du développement économique. L'étude d'Abdeilatif HERMASSI, en tant que contribution à une sociologie du développement, est complémentaire des travaux d'économie politique. Elle s'intéresse, dans le cas tunisien, au rôle de l'État dans le processus de développement et dans la recomposition du paysage social depuis i'indépendance. La question du désengagement de l'Etat et de la privatisation des entreprises publiques dans la phase actuelle est ensuite abordée, des éléments de compa-

raison avec la situation en Algérie et au Maroc étant esquissés. L'analyse des différentes étapes du développement économique de la Tunisie permet de montrer que la progression de l'Intervention de l'État dans la vie économique comme entrepreneur et gestionnaire serait une réponse à l'incapacité du capital privé et de la bourgeoisie traditionnelle à reiever les défis de l'accumulation et du développement. Elle révèle également la nécessité pour l'État de se légitimer. Joutefois, l'hypertrophie du secteur étatique n'est pas sans influence sur la société globale et sur la nature des différentes classes qui la composent. Cette hypertrophie entraîne à la fois le développement d'une bourgeoisie capitailiste, à une classe salariale assez favorisée et enfin d'une couche d'entrepre-neurs au service de l'État et du capital public.

Examiner la crise du modèle de développement basé sur un rôle prééminent de l'État, à la fois comme producteur et distributeur de revenus, n'est-ce pas évaluer la capacité actuelle des bourgeoisies nationales à prendre la relève dans le processus de construction d'une économie nationale, ces mêmes bourgeoisies ne cessant de réclamer l'aide et la protection de i'État ?

LABDAOUI Abdallah. - Les Nouveaux intellectuels arabes. - Paris : L'Harmattan, 1993. - 288 p. (Préface de Yves SCHEMEIL)



Confrontés à l'Occident, la plupart des pays arabes se sont engagés dès le XIXème siècle sur la voie d'une modernisation sociale et Institutionnelle. En se dotant de nouvelles structures politico-administratives, ces sociétés ont inauguré en leur sein un processus de sécularisation dont l'une des conséquences a

consiste en l'emergence de nouvelles générations d'intellectuels. Leur double formation caractérise ces "nouveaux intellectuels arabes" qui se doivent de comprendre sinon de résoudre les contradictions causées par une double appartenance à un univers culturel particulier et aux conceptions universallstes de la liberté de pensée et de la connaissance scientifique. Ils jouent à ce titre le rôle d'opérateurs privilégiés du changement social, celui, selon uné formule de Yves SCHEMEIL, de "rendre le changement possible en le rendant pensable". C'est la raison pour laquelle Abdallah LABDAOUI entreprend ici de saisir les enjeux d'une Intellectualisation de la société à partir d'un double détour théorique et historique, l'un concernant la définition de l'intellectuel, l'autre nous reportant au cas des intellectuels moyen-orientaux pour qui la question de la légitimité d'un Intellectualisme séculier en pays arabe s'est

posée antérieurement au cas maghrébin. L'ouvrage aborde également une autre question fondamentale liée au statut de la pensée dans des Etats et des sociétés "toujours à la recherche de leur identité" : celle de la légitimité de la pratique en sciences sociales en pays etrangers et des relations passionnelles qu'entretiennent intellectuels arabes et

orientalisme.

orientalisme. Progressivement, le propos s'oriente vers le cas marocain dont l'auteur démontre la singularité mais aussi l'exemplarité. Les itinéraires particuliers de trois intellectuels marocains, à savoir Mohamed A. JABRI, Abdallah LAROUI et Fatima MERNISSI, étayent ici l'analyse. L'étude de leurs projets et de leurs pratiques autorise Abdallah LABDAOUI à soulever quantité de points épistémologiques et méthodologiques. Il cherche à llustrer vers quels chemins se tournent aujourd'hui ces "passeurs des deux rives" pour s'affranchir des contradictions et de la logique qui ont présidé à leur émergence, et ce afin de s'assurer l'accès à "une pratique réglée de la connaissance".

MARZOUKI Ilhem. - Le Mouvement des femmes en Tunisie au XXème siècle. Féminisme et politique. - Tunis : Cérès productions, 1993. - 310 p.



Bien que la présence d'une dynamique féminine ait marqué tout un siècle de l'histoire de la Tunisie, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des expressions féministes n'a pas abouti à la constitution d'un véritable mouvement social, identifiable et défini au regard d'un certain nombre de critères organisationnels. Telle est la thèse défendue par l'auteur qui applique ici à la connaissance de ce phénomène une lecture personnelle des travaux d'Alain TOURAINE d'une part, de Raymond BOUDON et de François BOURRICAUD, d'autre part. Les canclusions de la recherche sont révisées ou approfondies dans une postface, démonstration étant faite que la nature même du fonctionnement politique vis-à-vis de la "société civile" en général explique pour une large part les orientations et les pratiques des acteurs du non mouvement féminin.

Le propos de cet ouvrage n'est pas d'exposer un tableau général et complet de la position et de l'évolution sociales des femmes, mais plutôt de saisir une dynamique incarnée par certaines d'entre elles, évoluant sur le terrain du politique, du culturel ou du social et réunies dans le cadre des organisations féminines. Or, pour Ilhem MARZOUKI, le propre de ce mouvement général est qu'il se présente comme une succession où une juxtaposition d'organisations qui, loin de se compléter, figurent comme une chaîne de réactions l'une à l'autre". Ce travail retrace l'historique de ces séquences organisationnelles, afin de laisser apparaître l'éparpiliement des actions et l'hétérogénéité de leurs formes, mais surtout les contradictions entre les diverses préoccupations et les problématiques. A l'aide de documents d'archives et d'entretiens, le contenu des activités féminines est analysé et leur signification est rapportée à leur environnement.

En fin de compte, l'accumulation des réalisations concernant la condition féminine en Tunisie tiendrait plus à l'évolution sociale qui a suscité ie renouveilement d'une demande et imposé une progression des orientations globales, qu'à la cohérence et à l'évolution interne d'un mouvement féministe. Ce dernier fut contrarié par le contexte d'une société dominée par des impératifs de modernisation dont seuls l'Etat et une classe dirigeante réduite auraient à la fois la charge et le bénéfice polltique.

NASR Seyyed Hossein. - L'Islam traditionnel face au monde moderne (Traduit de l'anglais par Gisèle KONDRACKI avec la collaboration de Christian POURQUIER). - Lausanne : L'Age d'Homme, 1993. - 231 p. + notes.



Les distinctions majeures établies entre le fondamentalisme, le traditionalisme et le modernisme permettent de mieux appréhender les courants politiques qui traversent le monde musulman actuel. L'islam n'apparaît plus comme une nébuleuse idéologique homogène mais comme une religion sujette à de multiples interprétations en rapport avec l'évolution historique.

L'islam traditionnel se définit par sa volonté de conformité avec la dimension intérieure de la révélation et son aptitude à cristalliser les fondements spirituels en oeuvres matérielles. Il se différencie de l'interprétation islamique moderniste qui tente depuis plus d'un siècle de réconcilier l'Orient et le projet de Renaissance né en Occident. Tout en réclamant le retour de l'Islam à sa pureté traditionnelle, le fondamentalisme est une création moderne très différente de l'islam traditionnel instauré par le Prophète et développé depuis quatorze siècles.

L'étude de la nature de l'islam traditionnel est illustrée à partir d'une analyse des thèmes du Jihâd, de l'éthique islamique du travail, des rapports hommes-femmes et du rôle du shî'isme en Perse safavide. La Tradition s'impose ainsi comme un mouvement reliant la réalité au message sacré. Son impact sur la vie des musulmans n'empêche guère l'influence de la pensée moderne et la naissance de divergences opposant diverses forces sociales au sein du monde musulman. L'éducation, la philosophie, l'architecture et l'urbanisme témoignent de la prégnance de cette tradition encore vivante malgré les tensions et les contraintes contemporaines qui pèsent sur la vie religieuse et culturelle des musulmans.

Trois interprètes occidentaux de l'islam (MASSIGNON, CORBIN et BURCKHARDT) sont étudiés ici dans la perspective non seulement d'une synthèse heureuse entre tradition, érudition et vérité mais également d'une meilleure compréhension entre Orient et Occident.

En postface, l'observation des tendances politiques actuelles dans le monde islamique offre l'occasion d'une esquisse d'orientations futures où coexisteraient modernisme, messianisme, revivalisme et islam traditionnel.

Panorama économique du Maroc, 1985-1990. - Sous la direction de BENAZZOU Chaouki, avec la participation de MOULINE Tawfik. - Rabat : Compte d'auteur, 1993. - 487p.



Présenté comme la suite du Panorama Économique du Maroc, 1969-1986, ce bilan économique sectoriel analyse une période cruciale pour l'économie marocaine : correspondant à la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement Structurel, celle-ci est "marquée par l'ouverture du commerce extérieur, le glissement du dirham, la libéralisation des prix et la suppression des monopoles et des restrictions à l'importation, la refonte du système fiscal, l'assainissement des finances publiques et l'encouragement de l'initiative privée".

Pour chaque secteur de l'économie, une analyse succincte mais précise est jointe à un ensemble de tableaux synthétiques exprimant l'évolution des différentes variables significatives. On trouve ainsi des chapitres spécifiques pour chacun des thèmes suivants : la population (emploi, éducation et santé), les finances publiques, les relations commerciales et financières avec l'extérieur, le secteur financier, l'agriculture, les industries de transformation, les secteurs minier et de l'énergie, le tourisme et les produits de la mer.

Le bilan des réformes structurelles est présenté comme positif; on pourrait regretter toutefois l'absence de toute critique quant aux sources statistiques utilisées. Les auteurs constatant que "le Maroc a réalisé de bonnes performances, particulièrement durant la seconde moitié des années quatre-vingt" font référence au réfablissement des grands équilibres internes et externes, à la réduction de l'inflation et à la réalisation d'un taux de croissance appréciable du PIB.

Cependant, le désengagement de l'État ne semble pas se réaliser sans problèmes notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure; l'aggravation du problème du chômage et le maintien de la pauvreté à un teux plutôt élevé sont considérés comme des zones d'ombre de l'application du Programme d'Ajustement Structurel.

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES n° 99 - septembre 1993

Migrations et minorités

Au cours des siècles d'histoire de l'Europe, la répression, l'insécurité des minorités religieuses et ethniques, ainsi que les disparités économiques entre les Etats ont conduit les populations à s'aventurer au-delà de leur terre d'origine.

La présence étrangère a soulevé, et soulève encore, des questions d'ordre juridique, politique, économique et social qu'il convient d'appréhender en portant un double regard: l'un sur l'objet même de l'étude, l'autre sur le sujet observant. En l'occurence, c'est en reprenant les conclusions des enquêtes dirigées par le *Pittsburgh Survey* que E. MORAWSKA appelle tout chercheur, plongé dans l'observation participante, à opérer un perpétuel et préalable examen de soi. Combien de recherches d'hier et d'aujourd'hui retracent, en filigrane, l'influence des perpectives cognitives des scientifiques sur la description des communautés immigrées.

Dans un autre registre, A. R. ZOLBERG insiste, par le biais d'une rétrospective historique, sur le fait que l'idée d'homogénéité nationale s'avère être le produit de rivalités économiques et politiques entre Etats souverains plus que d'une volonté de cohésion et de rassemblement national autour d'un même projet. Pour ce qui concerne l'acquisition de la citoyenneté, le jeu d'alternance entre le jus soii et le jus sanguini dans l'histoire de la République française est loin d'illustrer, selon R. BRUBAKER, une tradition de libéralisme, de générosité et d'ouverture envers les étrangers. Par ailleurs, d'un point de vue social, l'acte de naturalisation qui a pour principale fonction de transformer en naturels d'un pays des individus qui ne le sont pas, n'apaise pas en profondeur les appréhensions identitaires que le racisme et le nationalisme véhiculent. A tout le moins, il traduit, d'après A. SAYAD, une abjuration de façade, en ce sens que le naturalisé répudie publiquement sa nationalité d'origine mais demeure Intimement lié à celle-ci, à l'instar d'un lien de parenté.

La lecture de ce numéro nous invite à placer le statut juridique des minorités issues de l'immigration dans un contexte socio-politique et idéologique précis et à réfléchir sur la rigueur épistémologique des recherches dont elles ont fait l'objet.

.

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES - 49, rue de la Vanne - 92126 Montrouge-Cedex

ANNALES MAROCAINES D'ECONOMIE n° 5 - 1993

La proximité géographique entre l'Espagne du Sud et le Nord du Maroc suscite des flux d'hommes et de matières, des travaux de recherches et des études de synthèse. Le cinquième numéro des Annales Marocaines d'Économie propose deux articles consacrés à l'analyse de phénomènes économiques relatifs aux systèmes productifs de part et d'autre du détroit de Gibraltar. Noureddine EL AOUFI (la salarisation restreinte et ses enchaînements macro-économiques dans les régions de l'Andalousie et du Maroc méditerranéen : Changement et permanence) trace une esquisse des traits spéclfiques des configurations régionales respectives et met en exergue la détermination strictement nationale de l'intégration régionale.

A propos des mêmes espaces, Foued ZAÏEM (l'Espagne du Sud et le Maroc méditerranéen, marges du nord et du sud méditerranéen) propose une comparaison de l'économie des deux provinces et de leur place dans l'économie de leur pays.

Par ailleurs M'hamed ZRIOULI (Quelle région économique? Pour quelle restructuration économique régionale au Maroc) et Mustapha EL KTIRI (Les exigences du développement économique et social de la région de Doukkala) reviennent sur la problématique du développement régional au Maroc. On trouvera dans ce même numéro une contribution de Habib El MALKI, Savoir économique et modernité (argument) ainsi que des présentations de thèses ou de livres parus récemment.

Dans la partie en arabe de la revue, Mohamed KHACHANI aborde un aspect du mouvement réformiste dans la seconde moitié du XIXème siècle au Maroc (Les projets industriels makhzéniens et les causes de leur échec), Mohamed EL ALJ s'intéresse quant à lui aux systèmes de motivation et leurs conséquences sur les activités des entreprises, enfin Youssef Mohamed BADI décrit les problèmes de financement et d'emprunt extérieurs et le cycle de complémentarité économique arabe.

A

ANNALES MAROCAINES D'ECONOMIE - Revue trimestrielle de l'Association des Économistes Marocains - Bd. Moulay Slimane - Résidence Moulay Ismaïl, appt. 4, Imm. B - Rabat.

LES CAHIERS DE LA MÉDITERRANÉE

n° 45 - décembre 1992 Bourgeoisies et notables dans le monde arabe (XIXème et XXème siècles)

La parution des actes des colloques organisés par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine en mai 1990 et en mai 1991 porte à notre connaissance l'état d'un savoir en cours d'élaboration sur le thème des hiérarchies sociales dans le monde arabe. Ici, la réflexion est axée sur la reproduction des élites rurales et urbaines aux XIXème et XXème siècles. Elle se développe en regard d'une démarche privilégiant les dimensions sociale et culturelle du phénomène par rapport à la seule logique économique.

Les dix-huit articles réunis dans ce volume traitent de l'organisation de la société précoloniale ainsi que des mutations qui accompagnent le mouvement colonisateur, principalement au XIXème siècle. Les études sont essentiellement centrées sur les cas algérien, tunisien, marocain et libanais. Une lecture comparative permet la mise en lumière de situations singulières d'une part et de la proximité des approches méthodologiques d'autre part.

Au-delà de la diversité des structures sociales et politiques observées, il est possible de relever des aspects communs à l'étude de la notabilité et de la bourgeoisie. L'ensemble des textes illustre les difficultés que partagent les chercheurs pour élaborer, dans une langue qui leur prête par ailleurs d'autres significations, des notions qui ne présentent pas de stricte équivalence dans la langue des sociétés observées. En outre, les problèmes rencontrés tiennent à la diversité des traits constitutifs de ces catégories, et surtout à la subtilité des nuances qui fondent leurs distinctions.

Notons que la plupart des études sont guidées par un double questionnement sur le rôle de médiateurs politiques joué par les notables et leur capacité à se révéler des opérateurs privilégiés du changement social.

A

LES CAHIERS DE LA MÉDITERRANÉE - Centre de la Meditérrannée Moderne et Contemporaine - U.F.R. Arts, Lettres et Sciences Humaines - B.P. 204 - 06209 Nice-Cedex 3

LES CAHIERS DE L'ORIENT

n° 31 - 3ème trimestre 1993 Soucieux d'expliciter les circonstances et les évolutions qui ont permis d'aboutir, le. 13 septembre dernier, à la signature d'un accord-cadre entre l'Etat d'Israël et les Palestiniens, les Cahiers de l'Orient consacrent la moitié de ce numéro d'automne aux nouvelles données de la question palestinienne.

L'approche chronologique utilisée dans la plupart des analyses permet de retracer le cheminement des protagonistes du conflit israélo-palestinien. Côté palestinien, A. LEVALLOIS montre les évolutions de la stratégie de l'OLP et comment les négociations de paix initiées en octobre 1991 ont été préparées dès 1988 par les concessions de la centrale palestinienne. Pour ce qui concerne Israël, D. MEYER rappelle que l'événement de septembre a été favorisé par "l'orientalisation" de la société israélienne et doit beaucoup à la prise de conscience par les Israéliens du problème palestinien à partir de la "Guerre des six jours" et de l'annexion des territoires. Deux autres auteurs se penchent sur les négociations elles-mêmes, leurs différents volets (Conférence de Madrid, négociations multilatérales et bilatérales) et leurs "surprises" (la mutation des mentalités, la sortie du cadre initialement tracé, l'effacement de la diplomatie américaine). La subordination du succès de l'accord au développement économique des territoires et à leur intégration dans un marché régional fait l'objet d'un dernier article. Le dossier Palestine est enrichi par des documents essentiels à la compréhension des faits, dont le texte des accords et la liste des principaux acteurs palestiniens.

Au Maghreb, l'ouverture politique et économique du Maroc retient l'attention, ainsi que les mutations du système financier tunisien et les perspectives d'intégration méditerranéenne des pays de l'Afrique du Nord. Enfin, trois contributions abordent le domaine de l'immigration à travers la notion d'interculturel et la rupture juridique que constitue la réforme du code de la nationalité française adoptée en juillet 1993.

LES CAHIERS DE L'ORIENT - 60, rue des Cévennes - 75015 Paris

HOMMES ET MIGRATIONS n° 1170 - novembre 1993

Arts du Maghreb, artistes en France

Les créations des artistes d'origine maghrébine (français ou de nationalité étrangère mais résidant en France) échappent peu à peu au carcan Identitaire et à la seule dénonciation des conditions de vie réservées aux immigrés. La plupart des créateurs sont désormais en quête d'une expression artistique qui tendrait à l'universel, sans que cette expression constitue pour autant une négation des origines. Hommes et migrations dans ce dossier constitué en collaboration avec l'institut du Monde Arabe a pour ambition de montrer l'échec de toute tentative de réduction des artistes d'orlgine maghrébine à une étiquette collective "beure" ou "courant franco-maghrébin". Il fait état du supplément d'âme qui, au-delà des calculs économiques sur les phénomènes migratoires, accompagne la migration.

Partant d'un constat quantitatif démontrant la richesse de la production des écrivains issus de l'immigration maghrébine depuis dix ans, Alec G. HARGRAVES en propose un bilan analytique (*Une littérature à la croisée des chemins*). Les littératures orales perdurent toutefois dans l'immigration grâce à leur valeur structurelle et artistique universelle (Camille LACOSTE-DUJARDIN, *Lorsque l'art du conte traverse la Méditerranée*). Héal DHOUKAR et André VIDEAU dans des démarches similaires s'intéressent aux cinéastes, comédiens et "rapeurs" (*Quels "beurs"*, quel cinéma; Commedia dell'rap). Si certains chanteurs, à l'image de Karim Kacel, ont su s'imposer avec talent dans la nouvelle chanson française (Alain SEKSIG, *Karim Kacel : une révérence au jazz*), d'autres tentent une médiation entre les musiques des deux rives de la Méditerranée à travers la musique raï (François BENSIGOR, *Le raï*, entre Oran, Marseille et Paris). Inversant la perspective, Malek CHEBEL dévoile la symbolique dans une France où cours et séminaires se multiplient sur cette discipline aujourd'hui en vogue (La danse du ventre). Un entretien avec Brahim Alaoui clot ce dossier par une réflexion sur les arts plastiques et la nouvelle génération de plasticiens français d'origine maghrébine (*Et les*

A

arts plastiques...).

HOMMES ET MIGRATIONS - 40, rue de la Duée - 75020 Paris

IBLA n° 172 - 2ème semestre 1993

In memoriam, l'équipe de l'institut des Belles Lettres Arabes (IBLA) retrace la biographie du Père-fondateur André DEMEERSMAN, décédé le 31 août 1993 à l'âge de 92 ans. Un ensemble d'articles portant sur des sujets divers : philosophie, mystique, confréries, bioéthique, littérature...accompagne ce souvenir-hommage. Les tendances de la philosophie islamique dans le monde moderne sont présentées au sein d'un tableau synthétique depuis la *Nahda* jusqu'aux prolongements de l'école de Mustafa 'Abd al-Razik en Egypte (Ibrahim M. ABU-RABI').

La bio-éthique en Islam est abordée sous l'angle du quotidien, des repères de la culture musulmane et des nouveaux défis qui imposent un nouvel état d'esprit et une nouvelle éthique religieuse (Hmida ENNAIFER).

La bibliologie de la littérature enfantine en Tunisie est l'objet d'une étude historique de ses évolutions ainsi que du rapport entre le besoin de lire et l'environnement social où s'opère un passage de l'oralité à l'écrit (Raja FENNICHE-DAOUAS).

Les catégories de guérisseurs opérant aujourd'hui en Tunisie et plus précisément à Sfax reflètent la multiplicité des fonctions et des techniques thérapeutiques (RIdha ABDEL-MOULA) de même que les corps possédés par le phénomène de la transe et particulièrement le *Stambali* remplissent plusieurs rôles sociaux et extra-sociaux (Ezeddine DEKHIL).

Dans la partie arabe, la revue publie le deuxième volet de l'étude consacrée au rôle des *Cheikhs* des confréries dans l'échec de la révolte de 'Ail Ben Ghedahem en 1864 (TIIII LA'JILI). Deux présentations abordent dans les *Chroniques*, les questions de la peinture contemporaine au Maghreb (Hédia KHADHAR) et l'image du corps citadin dans le film "*Asfour Stah*" de Férid BOUGHEDIR (Traki ZANNAD-BOUCHRARA). La note de lecture porte sur l'ouvrage du philosophe marocain Al-JABRI intitulé "*Al-Aql al-Siyasî al-Arabî*" (Mahmoud DHAOUADI).

🛕 IBLA - 12, Rue Jamâa El-Haoua - 1008 Tunis BM.

E S P A C E S DE RECHERCHE

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MONDE ARABE CONTEMPORAIN/GROUPE DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUR LE

MOYEN-ORIENT - Maison de l'Orient Méditerranéen - 7 rue Raulin - 69007 - LYON

Tel: 78.72.02.53 - Fax: 78.58.01.48

Le Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Moyen-Orient, unité de recherche associée au CNRS est l'une des nombreuses unités fédérées au sein de la Maison de l'Orlent Méditerranéen. **Equipe pluridisciplinaire** constituée de sociologues, géographes, historiens, anthropologues, préhistoriens, politologues, économistes,... elle rassemble des enseignants de l'Université Lyon 2, des chercheurs du CNRS ainsi que d'autres chercheurs et enseignants-chercheurs français ou étrangers. Leurs travaux couvrent l'ensemble des périodes historiques, depuis la préhistoire jusqu'à la période contemporaine.

Dans cette structure, les membres de l'institut de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain (IRMAC) se consacrent plus particulièrement à l'étude des hommes, des espaces et des sociétés dans le Monde arabe et en Méditerranée depuis le début du XXème siècle.

Les axes de recherche actuels de l'IRMAC s'inscrivent dans ce cadre : villes et espaces urbains au Proche-Orient ; migrations et nouveaux territoires urbains en Méditerranée et au Proche-Orient ; mobilité sociale et nouvelles couches moyennes ; devenir des steppes ; construction nationale, espaces et frontières.

Ces recherches trouvent sur place un **appui documentaire** dans la bibliothèque arabo-byzantine Antoine Bon qui met à la disposition des spécialistes et des étudiants des ouvrages sur l'islam et le monde arabe classique (environ 500 volumes), sur l'histoire de l'art islamique (environ 150 volumes), sur le monde arabo-musulman contemporain et plus marginalement sur l'Iran, la Turquie, les migrations (environ 1000 volumes), 200 thèses et mémoires, ainsi que 56 revues vivantes. Le fonds est principalement constitué de documents en langues française et angiaise, et dans une moindre mesure en arabe.

Les différents travaux et axes de recherches donnent lieu à des manifestations scientifiques (colloques, tables-rondes...) suivies de la publication des actes des rencontres dans la série Etudes sur le Monde Arabe. Parmi les plus récentes parutions, citons l'ouvrage "Bâtisseurs et bureaucrates: Ingénieurs et société au Maghreb et au Moyen-Orient" (1991, sous la direction d'Elisabeth Longuenesse), faisant suite à une Tableronde tenue à Lyon en mars 1989, ou encore "Reconstruire Beyrouth. Les paris sur le possible" (1991, sous la direction de Nabil Beyhum).

Enfin, les membres de l'IRMAC participent à plusieurs cursus d'enseignement et de formation à la recherche, tout d'abord dans le cadre du Diplôme Universitaire Monde Arabe Contemporain (D.U.M.A.C.), diplôme d'Université délivré par le Département d'Etudes Arabes de l'Université Lumière-Lyon II, préparé en deux ans en complémentarité avec le diplôme de l'institut d'Etudes Politiques. Outre des enseignements de langue arabe, cette formation propose une Introduction aux problèmes et questions du monde arabe contemporain abordés sous l'angle de la géopolitique, de l'histoire et de l'anthropologie.

Deux séminaires de formation à la recherche (maîtrise/DEA) sont également placés sous la responsabilité des chercheurs de l'IRMAC : le premier, portant sur "La question urbaine dans le monde arabe, Espaces publics, Espaces privés, Espaces communautaires"; le second, plus généraliste et à vocation plus méthodologique intitulé "Anthropologle politique du Monde Arabo-Musulman : Introduction à la recherche en sciences sociales sur le Monde Arabo-Musulman" (Initié en 1993-94).

CALENDRIER SCIENTIFIQUE

E

3 novembre RABAT Savoir économique et modernité.

Séance inaugurale du séminaire co-organisé par le GERM et l'IRMC.

Coordination : GERM IRMC 8 rue Al Moutannabi 1 rue d'Annaba Agdal Rabat Tél: 76 96 40

Fax: 76 14 75

Rabat Tél: 67 47 39

Fax: 67 47 40

13-15 novembre ALGER P Sociétés maghrébines et pratiques sociologiques.

Colloque organise par l'institut de Sociologie, Université d'Alger-Bouzareah.

Coordination Mustapha Madi Université d'Alger

Institut de Sociologie Boulevard Djamâl Eddine Al-Afghâni Al Hammadia

Alger Bouzareah Tél: 74 41 16 Fax: 50 66 12

16-17 novembre ANNABA

Démocratie, Etat et société. Séminaire international organisé par l'institut de Sociologie et l'Université d'Annaba.

Coordination: B. Boukhrissa B. P. 12 Annaba

Tel: 82 23 51 Fax: 85 62 88

17 novembre CARTHAGE

Savoir juridique et raisonnement sociologique : la part du Droit dans l'interpréta-tion des faits.

Deuxième séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage", co-organi-sé par Beit el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Yadh Ben Achour.

Coordination: Beit el-Hikma

25 avenue de la République

Carthage Hannibal

Tél : 277 275 IRMC - Tunis Tél : 796 722

18-20 novembre TUNIS La résistance armée en Tunisie aux XIXe

et XXe siècles. Septième colloque international d'Histoire du Mouvement National organise par l'institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (ISHMN).

Coordination:

17 rue de Tolède

El Manar 1004 Tunis Tél: 88 16 07 Fax: 88 1 2 63 20 novembre TUNIS

Psychologie et comportement des usagers face aux technologies de l'information en Tunisie.

Séminaire organisé par l'institut Supérieur de

Documentation. Coordination:

Institut Supérieur de Documentation 10 rue de Keilbia

B.P. 600 1025 Tunis RP Tél : 792 265 Fax: 794 117

22-23 novembre CAGLIARI

Cooperazione per la pace nel Mediterraneo. Autodeterminazione dei popoli, nazionalismi etnici, tutela delle minoranze.

Conférence co-organisée par le Conseil de la Ligue des Etats Arabes, l'Université de Cagliari et le Parlement Européen.

Coordination

Associazione Culturale Mediterranea Via Cugia, 14

09129 Čagijari Tél: 30 04 72 Fax: 30 04 72

23 novembre PARIS L'Orient ancien : Ecriture, raison, religion

et pouvoir.

Inauguration du cycle de conférences de Jean Bottero.

Coordination:

IMA

Unité recherches et débats 1, rue des Fossés Saint-Bernard

75 236 Paris-Cedex 05 Tel: 40 51 38 38 Fax: 43 54 76 45

25-26 novembre SOUSSE

Géopolitique et mouvements de populations dans le monde turcophone

et en Asie Centrale. Deux conférences organisées par le Departement de Géographie de la Faculté des Lettres de Sousse.

Coordination

Faculté des Lettres Département de Géographie M. Hassen Boubakri

Quartier Taffalla Sousse Tél: 232 361 Fax: 234 578

25-27 novembre TUNIS

Les zones protégées en Méditerranée. Colloque international organisé par le Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications (CERP) à l'occasion de la quatrième Assem-blée Générale du Comité pour les Etudes Méditerranéennes.

Coordination: Moncef Hergli

CERP B.P. 255

1080 Tunis CEDEX Tél: 518 914 Fax: 511 677

CALENDRIER

25-27 novembre TOULOUSE Des contes sans frontières : Les Mille et Une Nuits.

Colloque organisé par le Groupe de Recherche Analyses Monde Arabe Méditerranée (AMAM), avec le concours de l'Université du Mirail, la Ligue de l'Enseignement, le Conseil régional et la Mairie de Toulouse. Coordination :

AMAM Téi : 61 50 47 25 Fax : 61 50 42 09

26 novembre TUNIS
Tunisie, trésors d'art et d'histoire.
Conférence organisée par l'Association
Tunisienne Monuments et Sites.
Coordination:
Association Monuments et Sites
Dar Ben Achour
46-52 rue du Pacha
1006 Tunis
Tél: 261 644

29 novembre-ler décembre TUNIS Sacrifices et fêtes en Islam maghrébin. Séminaire franco-maghrébin co-organisé par l'institut National du Patrimoine et ie GDR 745 Anthropologie Comparative des Sociétés Musulmanes. Coordination : Institut National du Patrimoine 4 place du Château 1008 Tunis Tél : 561 693 Fax : 562 452

3-4 décembre AIX-EN-PROVENCE
Mémoire de la colonisation. Relations
colonisateurs / colonisés.
Séminaire organisé par l'institut d'Histoire
des Pays d'Outre-Mer (IHPOM).
Coordination:
Régine Goutaller
IHPOM
Université de Provence
29 avenue Robert Schuman
13100 Aix-en-Provence
Téi: 42 20 68 18

3-5 décembre MSIDA (Malte)
Family Values in the Mediterranean.
Colloque organisé par l'Université de Maite.
Coordination:
L.N. Agius
Université de Malte
MsIda Malte
Tél: 345 655
Fax: 336 450

6 décembre AIX-EN-PROVENCE "Identités". Troisième séance du séminaire ç

Troisième séance du séminaire général organisé par l'institut de recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention de Gilies Veinsteln.
Coordination:
Jean-Paul Pascual IREMAM
5 Av. Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Téi: 42 21 59 88
Fax: 42 21 52 75

6-11 décembre CASABLANCA
Langue arabe et technologies
informatiques avancées.
Deuxième congrès international organisé
par la Fondation du Roi Abduiaziz
Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les
Sciences Humaines de Casablanca.
Coordination:
Fondation du Roi Abduiaziz Al Saoud
Boulevard de la Corniche
Ain Diab
B.P. 12595
Casablanca
Maroc
Tel: 39 10 27 - 39 10 30
Fax: 39 10 31

Savoir économique et modernité.

par le GERM et l'IRMC. Intervention de Habib El Malki. Coordination : GERM IRMC 8 rue Al Moutannabi 11 rue d'Annaba Agdal Rabat Rabat Tél : 76 96 40 Tél : 67 47 39 Fax : 76 14 75 Fax : 67 47 40

Deuxième séance du séminaire "Savoir

économique et modernité" co-organisé

10-11 décembre CAGLIARI
Migrations et coopération.
Quinzième séminaire pour la coopération
méditerranéenne co-organisé par l'Istituto
di Studi e Programmi per II Mediterraneo
(ISPROM) et la Région Autonome de la

Sardaigne.
Coordination:
ISPROM
Nuovo Grattacielo
Casella Postaie 81
07100 Sassari
Tél: 23 73 64
Fax: 20 00 83

9 décembre RABAT

10-11 décembre TREVISE
La pace come ideale storico concreto.
Colloque international organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches de l'institut international "Jacques Maritain".
Coordination:
Centre d'Etudes et de Recherches de l'institut International "Jacques Maritain" Villa Albrizzi-Franchetti
Preganziol (Treviso)
Tel: 0422/383550
Fax: 0422/347036

15 décembre PARIS
Les nouvelles lois sur l'immigration et sur la citoyenneté en France.
Colloque organisé par l'institut Maghreb Europe.
Coordination:
Institut Maghreb Europe
Université Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Paris CEDEX 02

CALENDRIER SCIENTIFIQUE

15 décembre CARTHAGE Α L'économie politique, science sociale "particullère"?
Troisème séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Mohmoud Ben Romdhane. Coordination Beit el-Hikma Tel : Firm that 25 avenue de la République Carthage Hannibal Tél : 277 275 IRMC - Tunis Tél : 796 722 16-17 décembre PLOUFRAGAN Connaissance du monde arabe : la pédagogie interculturelle.
Colloque organisé par l'Ecole Régionale pour les Etudes Educatives et Sociales (EREES) de Saint Brieuc.
Coordination:
EREES 12 rue Vau Meno B.P. 7008 22070 Saint Brieuc CEDEX 3 Iél: 96 78 76 08 S 17-18 décembre CARTHAGE Rencontre scientifique autour de l'oeuvre de Mohamed Arkoun, co-organisée par Beit el-Hikma et la Société Orient-Occident (OROC). Coordination: Hamadi Redissi OROC B.P. 10 2070 La Marsa Tél: 272 955

> 20 décembre TUNIS La démocratie dans les relations Interna-tionaies et le Monde Arabe.
> Séance inaugurale du séminaire organisé par le Comité Directeur de l'Association des Etudes Internationales (AEI). Coordination : AEI
> B. P. 156 B. P. 156 1012 Tunis - Belvedère Tél. : 791 663 - 270 646 Fax : 796 593 - 270 646

> 24-25 décembre TUNIS La medina en Tunisie, Colloque co-organisé par le Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et à la Jechnologie (SERST) et l'Université de Tunis 1 Coordination: SERST 18 rue 8010 Cité Montplaisir 1002 Tunis Tél : 795 622

29 décembre VENISE L'urbanisme médiéval au Maghreb. Conférence de Marianne Barrucand, organisée par l'Istituto Universitario di Architettura de Venise. Coordination : Prof. Ennio Concina Istituto Universitario di Architettura - Venezia Palazzo Badoer - S. Polo 2554 30125 Venezia Fax : 71 90 44

5 janvier RABAT La sitologie : vers une science interculturelle des pratiques économiques. Troisième séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Hassan ZAOUAL. Coordination: **GERM IRMC** 8 rue Al Moutannabi 1 rue d'Annaba Rabat Rabat Tél: 67 47 39 Tél: 76 96 40 Fax: 67 47 40

Fax: 76 14 75

7-8 ignvier LYON Parole publique, espaces publics. Table ronde présentée par l'institut de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain (IRMAC), en collaboration avec le Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Moyen-Orient (GREMO). Coordination: IRMAC Maison de l'Orlent Méditerranéen 7, rue Paulin 69007 Lyon Tél: 78 72 02 53

19 janvier CARTHAGE L'économiste et le dilemme du savoir et de l'expertise. Quatrième séance du séminaire "savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Mondher Gargouri. Coordination: Beit-el-Hikma 25 avenue de la République Carthage Hannlbai Tél: 277 275 IRMC - Tunis Tél: 796 722

19-20 janvier TOURS Fabrication de la ville coloniale. Conférence de Mercédès Volait, CNRS-URBAMA. Contact: **URBAMA** 23, rue de la Loire B. P. 2221 37021 Tours Tél: 47 36 84 69 Fax: 47 36 84 71

3 février RABAT

Fax: 67 47 40

L'étude des politiques publiques au Maroc. Quatrième séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Abdallah Saaf. Coordination: **GERM IRMC** 1 rue d'Annaba 8 rue Al Moutannabi Agdal Rabat Rabat Tél: 76 96 40 Tél: 67 47 39 Fax: 76 14 75

CALENDRIER SCIENTIFIQUE

5-7 février ALGER Sociétés maghrébines et pratiques sociologiques.

Colloque organisé par l'Institut de Sociologie de l'Université d'Alger. Coordination Bousaada Rachid Université d'Alger Institut de sociologie Boulevard Djamâl Eddine Al-Afghâni Al Hammadía Alger Bouzareah Tél: 74 41 16 Fax: 50 66 12

7-9 février ZARAGOZA

Aspects économiques de l'environnement et de l'utilisation du sol dans le Bassin méditerranéen. Trente-quatrième séminaire de l'European Association of Agricultural

Economists (EAAE). Coordination Dr. Luis Miguel Alblsu c/o Instituto Agronomico Mediterraneo de Zaragoza Apartado 202

50080 Zaragoza Tél : (976) 57 60 13

21-24 février ZARZIS Les vecteurs de diffusion de la modernité dans le monde arabe et musulman. Colloque organisé par l'institut de

Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Coordination Noureddine SRAIEB **IREMAM**

5 Av. Pasteur 13617 Aix-en-Provence Tél: 42 21 59 88 Fax: 42 21 52 75

23 février CARTHAGE L'espace du géographe.

Cinquieme séance du seminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organi-sé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Pierre SIGNOLES. Coordination: Beit-el-Hikma

25 avenue de la République Carthage Hannibal Tél : 277 275 IRMC - Tunis Tél : 796 722

1er mars RABAT Politiques économiques au Maghreb et modernité.

Cinquième séance du séminaire "Savoir économique et modernité" co-organisé par le GERM et l'IRMC. Intervention de Driss Ben Ali.

Coordination: **GERM** 8 rue Al Moutannabi

Agdal Rabat Tél: 67 47 39 Fax: 67 47 40

IRMC 1 rue d'Annaba

Rabat Tél : 76 96 40 Fax: 76 14 75

14-16 mars SFAX Développement et environnement au Maghreb.

Colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines en collaboration avec l'Association des Géographes Tunislens

Coordination:

Association des Géographes Tunisiens 42 rue de la Liberté

Le Bardo

2000 Tunis Tél : 261 189 / 262 963

16-19 mars MARRAKECH Développement agricole et autosuffisance alimentaire dans les pays

du Maghreb. Colloque organisé par l'Université d'hiver de Marrakech. Coordination Université Cadi Ayyad Boite Postale S 17 Quartier Amerchich

Marrakech Fax: 43 44 94

20 avril CARTHAGE L'appareil statistique et la production d'une image de la société.

Sixième séance du séminaire "Savoirs en usage, savoirs en partage" co-organisé par Beit-el-Hikma et l'IRMC. Intervention de Philippe FARGUES. Coordination: Beit-el-Hikma

25 avenue de la République Carthage Hannibal Tél: 277 275

IRMC - Tunis Tél: 796 722

20-22 avril OUJDA Migrations maghrébines en Europe : aspects sociaux, linguistiques

et pédagogiques.

Troisième rencontre internationale sur les mouvements migratoires maghrébins Co-organisée par le Groupe de Recherche sur les Langues et les Minorités, l'Institut du Monde Arabe et le Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins (CEMMM).

Coordination: Ali FALEH **CEMMM**

Rectorat de l'Université Mohammed 1er B.P. 524

Oujda

Tél: 68 05 21/22 Fax: 68 61 71

PROGRAMME

Pratiques culturelles au Maghreb

Techniques de communication et image de soi

Progressivement, l'IRMC a ouvert des programmes ayant pour objectif le développement et l'interconnexion de projets suivant de grands axes stratégiques propices à une convergence des compétences et des intérêts savants. Aux programmes actuellement en chantier (voir Correspondances n° 8-9, juillet-août 1993) vient aujourd'hui s'ajouter, selon la même logique, le programme Pratiques culturelles au Maghreb : Techniques de communication et image de soi.

De par le monde, les mêmes images, les mêmes discours politiques sont produits et transmis par les mêmes techniques à des groupes réputés issus de cultures distinctes.

Les normes modernes de représentation dépendent d'une certaine manière de concevoir l'espace et le temps, la vérité et la vertu. L'étude de ce que l'on appelle souvent la cuiture mondiale témoigne de l'élargissement de cet espace moderne à des pratiques et des territoires nouveaux. Mais cette extension n'est pas uniforme dans le temps et recouvre de nouvelles dynamiques sociales et stratégies de pouvoir.

L'IRMC se propose de susciter et de confronter des contributions à une approche historique, ethnologique et sociologique de l'espace moderne et de ses frontières à partir de pratiques culturelles au Maghreb.

Le programme de recherche initié à cet effet présuppose que la reproduction mécanique des mots, des sons et des images constitue l'une des clés pour la compréhension de la spécificité des savoirs, des pratiques et des représentations modernes. Il tend à axer les recherches sur la relation entre les moyens mécaniques et l'élaboration de formes significatives de soi-même et de l'altérité.

La question de l'individu et de l'individualisme est souvent posée au Maghreb lors de débats sur les réalités sociales, les comportements économique ou dans le cadre de discussions sur l'éthique. L'étude des pratiques culturelles peut nous aider à saisir l'originalité des manières de se voir et se dire au Maghreb aujourd'hui. En optant de se pencher sur "le souci de soi" du point de vue des techniques de communication, nous prenons comme hypothèse que i'introduction des techniques modernes a été d'une importance primordiale pour la constitution des savoirs et des pratiques au Maghreb, comme ailieurs dans le monde.

Les cadres de production, de réception et de diffusion des images, des mots et des sons dépendent, partout, des mêmes normes de représentation. Les frontières nationales ou ethniques ne sont pas respectées ni dans la diffusion, ni dans l'utilisation de ces objets divers qui "fixent" le savoir et les sentiments. Comment les techniques modernes de communication aident-elles à façonner des frontières nouvelles, culturelles ou sociales, en s'insinuant dans la vie quotidienne, jusque dans les manières de parler de sol et de se voir ? L'interrogation laisse sous-entendre deux axes d'investigation.

gation laisse sous-entendre deux axes d'investigation.
Un premier axe portera sur la relation entre les techniques et la mise en place de modes d'expression. Les expressions picturales et l'écriture sur soi-même ou sur d'autres changent en liaison avec les transformations techniques. L'étude historique de l'introduction des techniques et l'étude actuelle des manières de "se dire" et de "se montrer" permettront de mieux comprendre comment les techniques mécaniques pour fixer et diffuser les Images et les sons aident à façonner des sociétés modernes.

Un second volet du programme considérera les iieux de sociabilité en rapport avec les techniques de communication. Même les lieux les plus "privés", comme la maison familiale, sont traversés d'images et de paroies (informations télévisées ou affiches de stars de rock, par exemple) qui transportent le "dehors". Des études récentes illustrent l'intérêt de ce type de recherche pour comprendre le rôle des techniques, mais aussi, comme tremplin pour questionner nos définitions de la culture.

Dans le cadre de ce programme, *Pratiques culturelles au Maghreb*: *Techniques de communication et image de soi*, des rencontres entre spécialistes de diverses disciplines permettront d'initier des projets, de confronter des recherches en cours et d'affiner les approches. Deux tables rondes portant respectivement sur chacun des deux axes de recherche sont prévues pour le printemps 1994.

COORDINATION DU PROGRAMME

Sussan OSSMAN

Anthropologue, chercheur à l'IRMC, Responsable du Centre de Rabat.

Travaux récents sur l'image et la communi-

Picturing Casablanca, Portraits of power in a Modern City, à paraître en 1994, University of California Press, Berkeley.

"Cadres et cadences, la télévision et l'organisation de l'espace et du temps à Casablanca", G.Beaugé, ed., L'Image dans le Monde Arabe, Annuaire de l'Afrique du Nord, (sous presse 1993).

"Les salons de beauté au Maroc", Les Cahiers de L'Orient, no 20, printemps 1991, pp. 181-189,

"Nouvelles cultures dans le Monde Arabe", (avec Yves Gonzalez-Quijano), Les Cahiers de l'Orient, no. 20, printemps 1991, pp. 161-166. "Le Cinéma marocain, discours et images", Les Cahiers de l'Orient, no 18, été 1990, pp.

176-188.

SEMINAIRE ANNUEL **DE RECHERCHE** Carthage IRMC - BEIT AL-HIKMA

SAVOIRS EN USAGES, SAVOIRS EN PARTAGE

Troisième séance 15 décembre 1993

Mahmoud BEN ROMDHANE

Professeur à la Faculté des Sciences économique et de gestion de Tunis Vice-Président du CODESRIA (Conseil pour le développement de la Recherche Econo-mique et Sociale en Afrique) Dakar

L'économie politique, science sociale "particulière"?

Depuis ses débuts et jusque dans ses variantes contemporaines (marxiste, keynésienne, néo-ciassique) théoriquement et politiquement irréductibles, l'économie politique rencontre la question passablement abstraite mais aux enjeux considérablement concrets de la définition de la rationalité économique.

Au fond, cette question n'aurait que peù de poids si la science économique ne prétendait être en mesure de délimiter le système économique le plus rationnel, c'est-àdire, celui qui serait le plus efficient en même temps que le plus juste, ou mieux, celui qui, compte tenu des ressources disponibles et de la distribution des intérêts, concilie-

rait l'équité et l'efficacité.

A défaut de pouvoir restreindre le débat à une série d'alternatives techniques et spécialisées à la suite desquelles se présenterait une théorie économique unifiée et déductive, on pourrait être tenté de questionner la cohérence logique de la discipline, de se demander en quoi elle se rapproche de la science ou si elle ne fait que l'imiter. Mais, parce que l'économie politique affiche un schéma de réussite savante et de développement précoce fondé sur les capacités à isoler un terrain du social (la distribution de la valeur, ia maximisation des avantages, l'allocation des ressources rares, ...) et à inventer les modèles pertinents et causals des phénomènes qui le traversent, lá tentation est grande pour ses spécialistes d'appliquer - abusivement ou non - leurs savoirs et leurs instruments à des objets qui n'ont rien de spécifiquement économique. Cette tentation se trouve renforcée par la réussite sociale de la discipline, l'attention que lui portent le grand public et les décideurs. Si la qualité de science du social ne peut que difficilement être refusée à l'économie politique, c'est bien la confrontation des aspirations nouvelles de la discipline et de ses caractéristiques régionales, constitutives, particulières qui semble aujourd'hui poser les véritables questions.

Au total, par une sorte de raisonnement circulaire de légitimation, tout se passe comme si l'économiste usait d'une science particulière comme d'une science générale, oubliant que les connaissances sur l'économique ne sont pas plus immédiatement transposables, que les objets qu'elles concernent ne sont autonomes. (notes de séance)

Mahmoud BEN ROMDHANE, agrégé de sciences économiques, enseigne la macro-économie. Ses travaux concernent l'accumulation du capital et les classes sociales en Tunisie (Doctorat d'Etat en économie) et notamment les relations des secteurs publics, industrièls et agricoles en Tunisie et en Afrique.

Ouvrages en cours de préparation et d'édition : Les Mouvements sociaux et la lutte pour la démocratie (CODESRIA) La Résurgence du libéralisme (Annales de la Faculté dès Sciences Economiques et de gestion de Tunis

Quatrième séance 19 janvier 1994

Mondher GARGOURI

Professeur à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis

L'économiste et le dilemme du savoir et de l'expertise

Mondher GARGOURI est agrégé de sciences économiques, titulaire d'un PhD en économie et économétrie. Parmi ses nombreuses expériences professionnelles et missions de consultation, on mentionnera pour mémoire : la participation à l'élaboration des Vième et VIIème Plans de Développement Economique et Social de la Tunisie, la création et la présidence du Commissariat général au Développement régional, la création et la direction de l'Institut Arabe de Chefs d'Entreprises, de multiples actions d'évaluation et de réflexion en matière de formation et d'intégration économique.

Cinquième séance 23 février 1994

Pierre SIGNOLES

Professeur à l'Université de Tours

Directeur d'URBAMA (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe)

L'espace du géographe

ACTIVITES DE 'IRMC

SEMINAIRE ANNUEL DE RECHERCHE Rabat IRMC - GERM

SAVOIR ECONOMIQUE ET MODERNITE

Deuxième séance 9 décembre 1993

Habib EL MALKI

Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat

Savoir économique et modernité SI la modernité est "une quête permanente d'un ordre de plus en plus rationnel pour la connaissance scientifique et pour la reflexion" alors elle n'est pas négation de la tradition, et ne s'apparente pas à l'Occident. En ce sens, il y eut une modernIté arabe, une modernIté asiatique. Et la question qui surgit est celle de l'interaction du pouvoir économique et de cette modernité.

Sur le terrain de l'histoire des idées, l'avènement des physlocrates ou de l'école keynésienne, entre autres, soit a coïncide avec des mutations vers un ordre social meilleur, soit s'explique par des contradictions de système, telle la crise du capitalisme des années 20 et 30.

L'articulation "savoir économique et modernité" trouve une illustration problématique dans le cas du bassin méditerranéen. La Méditerranée, autrefois haut lieu d'exercice du pouvoir, est devenue objet du pouvoir, en grande partie à cause de sa faible production sur le plan scientifique et téchnique. En cette fin de slècle, elle a perdu les attributs du pouvoir : le savoir et ses modes d'appropriation.

Ce constat est à mettre en liaison avec le malaise qui frappe actuellement l'intelligentsia de la rive Sud de la Méditerranée : l'économiste vit une "déconnexion" théorique ; le discours économique des années 60 et 70, fondamentalement critique, n'a plus d'emprise sur les mutations actuelles de la rive Sud,

A l'heure d'une division ambiguë des sphères de pouvoir et de savoir et du renforcement des termes inégalitaires de l'échange, l'enjeu n'est-il pas de définir le savoir économique comme vecteur de l'action, plus particulièrement dans les zones économiquement marginalisées? (notes de seances)

Habib EL MALKI est Professeur titulaire d'économie à l'Université Mohamed V à Rabat. Il est président du Groupe d'Etudes et de Recherche sur la Méditerranée (GERM), directeur du Centre Marocain de Conjoncture et Secrétalre général du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir (CNJA). Habib EL MALKI est l'auteur de plusieurs ouvrages dont:

- Trente ans d'économie marocaine. - Paris : CNRS, 1989

- Accumulations. - Rabat: Editions Arabo-africaines, 1989 (en arabe)

- L'économie marocaine et la crise. - Casablanca : Editions Maghrébines, 1986 (en arabe)

- L'économie marocaine, Bilan d'une décennie, - Paris : CNRS, 1982.

Troisième séance 5 janvier 1994

Hassan ZAOUAL

Maître de conférences en sciences économiques à l'institut Universitaire de Technologie, Université du Littoral (Dunkerque)

La sitologie : vers une science interculturelle des pratiques économiques

Hassan ZAOUAL, titulaire d'une thèse de doctorat sur le thème "Les transferts de technologie", est également membre de l'Unité de Recherche Associée (CNRS) "Tlers-monde-Afrique".

Outre ses enseignements portant sur l'articulation "Culture, entreprise et développement", ses travaux concernent les étendues Intercuiturelles et multialmensionnelles du développement, la méthodologie des sites symboliques, les relations du formel et de l'informel, de l'écologle et de l'économie.

Quatrième séance 3 février 1994

Abdellah SAAF

Professeur à l'Université Mohamed V de Rabat

L'étude des politiques publiques au Maroc

S 0 M Α R F M 3 POSITIONS DE RECHERCHE MONOGRAPHIE D'UNE GRANDE **ENTREPRISE COLONIALE** LA COMPAGNIE DES PHOSPHATES ET DU CHEMIN DE FER DE GAFSA 1897-1930 Noureddine DOUGUI RECHERCHE EN COURS LES POUVOIRS DANS LA VILLE : MULTIPLICITÉ DES CENTRES DE 9 DECISION ET ATTITUDE DES POPULATIONS Abdelghani ABOUHANI ETAT DE... 15 Revues scandinaves VIENT DE PARAITRE 18 **REVUES** 21 24 **ESPACES DE RECHERCHE** CALENDRIER SCIENTIFIQUE 25 **ACTIVITES DE L'IRMC** 29 3 مواقف بحث : دراسة مونوغرافية لهؤسسة استعمارية كبرس شركة الفسفاط والسكك الحديدية بققصة 1930-1897 نور الدين دوقي 9 بحوث بصدد الإرنجازء السلط في المدينة : تعدد مراكز القرار و موقف السكان عبد الغني ابو هاني 15 جوانب المسألة : مجلات من سکندینافیا 18 آخر سا صدر 21 المجللت الرزنامة العلوية 24 25 فضاءات البحث 29 أنشطة معهد البحوث الهغاربية المعاصرة

Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain 20, rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville 1002 Tunis

> Téléphone : (1) 796-722 Fax : (1) 797-376 Télex : 18080 IRMC